GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MINISTÈRE D'ÉTAT

BULLETIN DE DOCUMENTATION

12e Année JANVIER-FÉVRIER 1956 Nos 1-2

SOMMAIRE

1. Mémorial (mois de janvier) 2
2. Mémorial (mois de février) 2
3. Chambre des Députés (mois de janvier) 3
4. Chambre des Députés (mois de février) 3
5. La Fête Nationale luxembourgeoise 4
6. Visite officielle à Luxembourg de M. Kubitschek, Président de la République des Etats-Unis du Brésil 8
7. Le Dixième Anniversaire du Comité Benelux 10
8. Réunion à Bruxelles des Six Ministres des Affaires Etrangères de la C. E. C. A. 11
9. Cérémonie en l'honneur du premier Contingent luxembourgeois pour la Corée 12
10. Nouvelles de la Cour 12
11. Nouvelles diverses 13
12. Autour de Benelux 16
13. Le Mois en Luxembourg (mois de janvier) 19
14. Le Mois en Luxembourg (mois de février) 22

SERVICE INFORMATION ET PRESSE
18, RUE ALDRINGER
LUXEMBOURG

Mémorial (mois de janvier)

Ministère des Finances.

La loi du 29 décembre 1955 a pour objet certaines mesures prises par l'occupant touchant les intérêts privés.

Une loi du même jour apporte certaines modifications au régime de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

La loi du 23 décembre 1955 règle les comptes généraux de l'exercice 1953.

*

Ministère des Affaires Etrangères.

La loi du 24 décembre 1955 approuve la Convention entre la Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg et les Pays-Bas, relative à l'assistance réciproque en matière de recouvrement de créances fiscales, signée à Bruxelles, le 5 septembre 1952.

Un arrêté grand-ducal porte publication de l'Accord entre le Gouvernement luxembourgeois et le Gouvernement norvégien relatif aux dommages de guerre, conclu par échange de notes à Luxembourg, le 17 décembre 1955.

*

Ministère des Travaux Publics.

La loi du 27 décembre 1955 autorise le Gouvernement à construire à Luxembourg un bâtiment de Direction pour la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois.

*

Ministère des Transports.

Un arrêté grand-ducal du 31 décembre 1955 a pour objet l'identification des véhicules de l'Armée.

Un arrêté grand-ducal du même jour modifie le statut du personnel de la Société Nationale des Chemins de Fer Luxembourgeois.

*

Ministère du Travail et de la Sécurité sociale.

Un arrêté grand-ducal du 5 janvier 1956 a pour objet l'élection des délégations et des comités-directeurs des caisses de maladie régies par la loi du 29 août 1951 concernant l'assurance maladie des fonctionnaires et employés.

Un arrêté ministériel du 14 janvier 1956 fixe les élections aux délégations des caisses de maladie régies par le Code des assurances sociales.

Mémorial (mois de février)

Ministère des Finances.

Un arrêté grand-ducal du 31 janvier 1956 modifie l'article 4 de l'arrêté grand-ducal du 22 mai 1950 régissant les conditions d'établissement et d'utilisation de certaines catégories de stations privées radioélectriques d'émission.

Le «Mémorial» N° 11 du 20 février 1956 publie le relevé des Compagnies d'assurances qui, à la date du 1er janvier 1956, sont autorisées à faire des opérations d'assurance dans le Grand-Duché de Luxembourg, le relevé des Compagnies d'assurances ne faisant plus de nouvelles opérations dans le Grand-Duché et le relevé des agents d'assurances qui, à la date du 1er janvier 1956, sont autorisés à concourir dans le Grand-Duché, au nom d'un tiers, à des opérations d'assurance.

*

Ministère des Affaires Etrangères.

Le «Mémorial» du 18 février 1956 publie le relevé des personnes promues, en janvier 1956, dans l'Ordre de la Couronne de Chêne.

Le «Mémorial» du 29 février 1956 publie les tableaux mis à jour de l'état des signatures, ratifications, adhésions et dénonciations concernant les Actes des Première et Deuxième Conférences Internationales de la Paix, signés à La Haye les 29 juillet 1899 et 18 octobre 1907.

*

Ministère de l'Agriculture.

Une loi du 9 février 1956 a pour objet la création de fonds de compensation agricoles.

*

Ministère de l'Intérieur.

Le relevé des permis de chasse délivrés pendant l'année de chasse 1955-1956 est publié au «Mémorial» du 2 février 1956.

*

Ministère de la Justice.

Un relevé récapitulatif des déclarations d'indigénat et des naturalisations est publié au «Mémorial» du 24 février 1956.

*

Ministère de la Santé Publique.

La liste générale des personnes autorisées à exercer dans le Grand-Duché une branche de l'art de guérir ou une profession qui s'y rattache est publiée au « Mémorial » du 17 février 1956.

*

Ministère du Travail et de la Sécurité sociale.

Un arrêté grand-ducal du 9 février 1956 complète l'arrêté grand-ducal du 5 janvier 1956 ayant pour objet l'élection des délégations et des comités-directeurs des caisses de maladie régies par la loi du 29 août 1951 concernant l'assuranec maladie des fonctionnaires et employés.

Chambre des Députés (mois de janvier)

4 janvier: Réunion d'une Section centrale.

Réunion de la Commission des Affaires soicales.

10 janvier: 13e séance publique. — a) Projet de loi concernant les allocations familiales des salariés (No 564); b) Projet de loi ayant pour objet la création d'un régime général des allocations familiales (No 563). Rapport de la Commission des Affaires sociales et renvoi des deux projets à la même Commission.

12 janvier: Réunion de la Commission des Dommages de Guerre.

17 janvier: 14e séance publique. — Dépôt d'un projet de loi. — Projet de loi concernant l'organisation des marchés agricoles et la création de fonds de compensation (No 543). Rapport de la Commission spéciale. Discussion générale.

18 janvier: 15e séance publique. — Projet de loi concernant l'organisation des marchés agricoles et la création de fonds de compensation (No 543). Suite de la discussion générale. Lecture et vote des articles. Vote sur l'ensemble par appel nominal avec dispense du second vote constitutionnel.

31 janvier: Réunion de la Commission spéciale du Budget pour l'exercice 1956.

Chambre des Députés (mois de février)

10 février: Réunion du Bureau de la Chambre des Députés.

16 février: 16e séance publique. — Projet de loi concernant le Budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1956 (No 570). Rapport de la Commission spéciale. Discussion générale.

Réunion du Bureau de la Chambre des Députés.

21 février: 17e séance publique. — Projet de loi concernant le Budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1956 (No 570). Discussion générale.

22 février: 18e séance publique. — Projet de loi concernant le Budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1956 (No 570). Continuation de la discussion générale.

Réunion du Bureau de la Chambre des Députés.

23 février: 19e séance publique. — Projet de loi concernant le Budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1956 (No 570). Continuation et fin de la discussion générale. Adoption des articles 1 à 106 du Budget des recettes et 1 à 28 du Budget des dépenses.

28 février: 20e séance publique. — Projet de loi concernant le Budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1956 (No 570). Déclaration de M. le Ministre des Finances. Continuation de la discussion des articles Section 7 - Justice. Vote des articles 47 à 80 bis et votes rectificatifs de quelques articles.

29 février: 21e séance publique. — Projet de loi concernant le Budget des recettes et des dépenses de l'Etat pour l'exercice 1956 (No 570). Continuation de la discussion des articles du budget des dépenses. Adoption des articles 81 à 242.

La Fête Nationale luxembourgeoise

Chaque année, à l'occasion de la Fête Nationale luxembourgeoise, la population toute entière exprime son attachement et son dévouement à S. A. R. Madame la Grande-Duchesse et à la Famille grand-ducale. Cette année encore, de nombreuses manifestations eurent lieu dans la Capitale et à travers le pays pour fêter ce jour anniversaire de la Grande-Duchesse.

La veille de la Fête Nationale.

Les manifestations débutèrent la veille par un concert donné par la musique de la Garde grand-ducale, à 11 heures, à la Place d'Armes. Le programme comprenait des œuvres de compositeurs luxembourgeois.

Au cours de la matinée également, un service solennel fut célébré en l'église protestante de Luxembourg en présence du Colonel Jacoby, représentant la Cour grand-ducale, des Représentants du Corps diplomatique accrédités à Luxembourg et de nombreuses personnalités luxembourgeoises.

Vers 18 heures eut lieu la traditionnelle retraite aux flambeaux de la Compagnie de la Garde grand-ducale. Une foule compacte s'était massée devant le Palais. Débordant d'enthousiasme, la foule réclama la Famille grand-ducale, qui Se présenta alors au balcon. S. A. R. Madame la Grande-Duchesse, accompagnée de LL. AA. RR. Monseigneur le Prince de Luxembourg, Monseigneur le Grand-Duc héritier et Madame la Grande-Duchesse héritière, fut chaleureusement ovationnée par la population. La Souveraine et les Membres de la Famille grand-ducale répondirent par des gestes de la main. Les vivats de la foule montèrent sans cesse vers le balcon.

La musique de la Garde, suivie de la foule, se dirigea ensuite vers la Place d'Armes où elle donna un concert.

A la même heure, M. Joseph Bech, Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères, prononça une allocution sur les antennes de Radio-Luxembourg, dont voici le texte intégral:

«Meng le'f Matbierger!

Muer, den 23. Januar, gött d'Grande-Duchesse Charlotte 60 Joer âl. Sie feiert dén Dâg, ömgin vun der Le'ft vun dem ganze letzeburger Vollek.

Hire Wonsch ass, datt Hire 60. Geburtsdâg net me' feierlech soll begâng gin we' Hire Geburtsdâg an déne vergângene Joeren.

Dât soll ons awer net verhönneren, det Joer ons ganz besonnesch drop ze besannen, wât ons Grossherzogin, an iwert Hir Perso'n eraus, wât ons ugestâmt Dynastie fir d'letzeburger Vollek bedeit.

D'Grande-Duchesse Charlotte huet den Tro'n vum Land virun 37 Joer bestiegen, am Januar 1919.

Zönterhier stét de Prönz Félix, a gudden an a schlömmen Zeiten, Hir mat Rot an Dot zur Seit. Hir Unio'n ass gesént mat Kanner a Kannskanner, an d'Tro'nfolg am Letzeburger Land ass an e'schter an an zwéter Generatio'n gesechert. Wât fir e Gléck dât fir d'Land bedeit, gött munchem Letzeburger ere'scht klor, wann en zréck denkt un de' Zeit, wo' d'Grande-Duchesse Charlotte als bluttjonk Prönzessin op den Tro'n ko'm. Et wor dât eng uereg Zeit. Den e'schte Weltkrich, dé grad zu Enn gong, hât onsem Land de'f moralesch Wonne geschloen, vun dénen et all Me' hât sech ze erhuelen. De Bestand vun der Dynastie a mat hir de Bestand vun onser Hémecht woren a Fro gestallt.

An du huet d'letzeburger Vollek seng jonk Grossherzogin vun 23 Joer mat iwerwältigender Majorite't plebiszite'ert.

De' Hoffnungen, de' mir an onro'eger Zeit domols op d'Grande-Duchesse Charlotte gesât hun, huet Sie gro'ssarteg erföllt. Haut stét Sie un der Spötzt vum Land, he'ch iwer der Politik an iwer de Parteien, onömstridden, d'glänzend Symbol vun allem, wât d'Hémecht ons bedeit, gedroen vun der Le'ft an dem Vertrauen vun eis alleguer.

Mat secherer Hand huet Sie d'Land gelét durch de' schlömm Zeiten, de' zwé Weltkricher iwer d'Mönschhét bruecht hun. A gléft mer et, et wor net ömmer lîcht, an et ass nach haut net lîcht, de richtege Wé ze fannen an enger Zeit, wo' d'Aufgab vun dénen, de' d'Verantwortung droen, me' mannigfalteg a me' komplize'ert ass we' je virdrun. A wann d'Land de richtege Wé gang ass, dann ass et, well der Souverän vum Land d'Le'ft zur Hémecht iwer alles gong an Hir an alle Lagen, och déne schwieregsten, d'Wuel vum Land als dât iewescht Ziel virgeschwieft ass.

Mä et ass net eleng de' he'ch Opfâssong, de' d'Grossherzogin vun Hire Pflichten huet an de' eng Traditio'n an Hirer Familjen ass, de' Sie dem Hierz vum Vollek eso' no brengt. D'letzeburger Vollek fillt so' ze soen instinktiv, an et geseit et och all Dâg, datt d'Grossherzogin an de Prönz Félix an e'schter Linn Hir Missio'n dra gesin, an Hirer égener Perso'n an an Hirer Familjen de' Dugenden ze verkierperen, de' de letzeburger Bierger als de' wesentlech Egenschaften vu jidder letzeburger Familjen ugeseit, one' de' op d'Dauer onst Vollek verluer wier.

Och duefir, datt ons kinneklech Familjen dem Vollek seng bescheiden, ma solid biergerlech Dugenden mat dem echte Glanz vun der Monarchie ömgött, wössen d'Letzeburger Hir Dank.

Meng le'f Matbierger!

Mir feieren onsen Nationaldâg an enger onsecherer Welt. Wo' sti mir a wât geschitt mat ons an de kommende Joeren?

Mir liewen am Zéchen vun enger undauernder wirtschaftlecher Hochkonjunktur. Den durchschnöttleche Liewensstandard vun eisem Vollek ass me' he'ch we' e je wor.

An der Welt stét onst Land, trotz senger Klenghét, ugesin a respekte'ert do. Eis demokratesch, freihétlech Institutio'nen sin hél aus dem Krich ervirgâng a sin de'f am Hierz vum Vollek verankert.

Mir kommen onse Pflichten no, de' d'national an d'international Solidarite't ons operléen. Mir wössen, datt d'Freihét an de soziale Friden ké Geschenk sin, dât mer é fir allemol iwerrécht kritt hun. Mir si berét, de Preis, dén se kaschten, ze bezuelen. Mir mussen dé Preis och bezuelen an onsem Verhâlen ge'ntiwer ânere Völker dodurch, datt mer berét sin, mat hinnen ons Freihéten ze verdédegen.

Dât vergângent Joer hât weltpolitesch Hoffnongen bruecht, de' sech net erföllt hun, an d'Zo'konft bleift eso' onsecher ewe' je. Et stét glâd net fest, datt mir an der heiteger Welt op onofse'bar Zeit völleg ongeste'ert dohi liewe können. Wa mer de' Me'glechkét net ausschle'ssen — an et wir Lichtsönn, wa mer et genge mân —, dann duerfe mer net gedankenlos an dèr Haltong beharren, de' mer ons an desen Zeiten vu wirtschaftlechem Opschwong ugewinnt hun.

Et ass ké Staatsmann, dé net beim Joeresweissel d'Mönschhét gewarnt hätt ge'nt eng einseiteg wirtschaftlech-materialistesch Opfâssong vum Liewen an se ermânt hätt, de Wé erömzefannen zur Genügsamkét an nés ze le'eren zefridden ze sin.

Et ass e bedeitende Schweizer Schröftsteller, den op Neijoersdâg d'Parole erausgin huet, de' fir all westlech Länner göllt an deser opgeregter Zeit, an iwer de' mir op onsem Nationalfeierdâg nodenke sollen ewe' iwer munches âneres, dât mer an der déglecher Suerg fir onse Liewensönnerhalt an am Trubel vun der Zeit vernochle'ssegt hun.

„Et héscht, so' schreift hien, ro'eg Blutt ze behâlen, ze schaffen an ze spueren; ze se'en, we' wann d'Recolten net könnte muer zerste'ert gin; ons Kräften ze sammeln am Vertrauen drop, datt d'Zo'konft net nömmen de' schlömm, mä och de' gönsteg Me'glechkéten offen hält, well den Herrgott eleng wéss, we' alles endegt. Berét sen ass alles."

Wa mir ons de' e'scht Wierder zu Hierz huelen, da könne mir mat Vertrauen an d'Zo'konft blécken.

Mir hun zwé Weltkricher an de gre'sste Gefoeren iwerlieft. Wa mir éneg bleiwen mat dem Glâf, der Familjen, der Arbecht, der sozialer Gerechtegkét, da werd och, we' et an onsem Nationalgebiet héscht, d'Freihétssonn iwer der Hémecht weiderblenken.

Dât sche'nste Geschenk, wât mir der Grossherzogin op Hire 60. Geburtsdâg iwerréche können, ass datt mer op desem Frédendâg Hir an ons selwer d'Wuert gin, als Schicksalsgenossen, geénegt durch ons Le'ft zur Hémecht, a gegenseitegem Vertrauen zesummezestoen.»

Dans la soirée, un cortège aux flambeaux des sociétés de la Ville passa à travers les principales artères de la Capitale pour aboutir à la Place Guillaume où un feu d'artifice retenait l'admiration et les applaudissements de la foule.

Cette première journée fut clôturée par un concert patriotique donné à la Place d'Armes par l'Harmonie Municipale.

Le 23 janvier.

Les manifestations de cette journée débutèrent par la prise d'armes traditionnelle dans la cour de la Caserne du Saint-Esprit où trois pelotons de la Garde grand-ducale, avec musique, étaient alignés.

Peu avant 10 heures arrivèrent successivement le Colonel Guillaume Albrecht, Chef d'Etat-Major de l'Armée, et M. Pierre Werner, Ministre de la Force armée, qui passèrent la troupe en revue.

A 10 heures précises, LL. AA. RR. Monseigneur le Prince de Luxembourg et Monseigneur le Grand-Duc héritier, accompagnées des Capitaines J.-P. Koch et G. Frantz, Aides de camp, furent saluées à Leur arrivée par le Colonel Albrecht. Aux accents du «Wilhelmus», Leurs Altesses Royales passèrent en revue la troupe et saluèrent les nombreux Attachés militaires étrangers présents.

Après la lecture des nominations et des diverses citations des membres de la Police et de la Force armée et l'assermentation de six nouveaux officiers, S. A. R. Monseigneur le Prince de Luxembourg procéda à la remise de décorations à plusieurs membres de la Force armée, de la Gendarmerie, de la Police et de la musique militaire.

Après l'exécution du «Wilhelmus» et de l'hymne national luxembourgeois, la troupe défila ensuite devant Leurs Altesses Royales, le Ministre de la Force armée, le Chef d'Etat-Major et les Attachés militaires. A la suite de cette cérémonie, un Te Deum solennel fut célébré dans la Cathédrale de Luxembourg.

Devant la Cathédrale, un détachement de la Garde grand-ducale rendait les honneurs, tandis que les personnalités arrivèrent pour assister au service religieux. Parmi celles-ci on remarquait les membres du Corps diplomatique, le Président de la Chambre des Députés et de nombreux Parlementaires, les Membres du Gouvernement, le Conseil d'Etat, la Magistrature, les Chefs des Administrations publiques, le Con-

seil communal de la Ville de Luxembourg, des délégations de la Force armée, de la Gendarmerie et de la Police, ainsi que de nombreuses personnalités du monde culturel, industriel et financier.

A 11 heures précises, l'exécution de l'hymne de la Maison grand-ducale annonça l'arrivée de LL. AA. RR. Monseigneur le Prince de Luxembourg, Monseigneur le Grand-Duc héritier et du Nonce Apostolique, S. Exc. Mgr. E. Forni. Ils furent salués devant la Cathédrale par Mgr. Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur, et conduits vers le chœur de l'église.

Dans la loge royale avaient déjà pris place LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse héritière et les Princesses Elisabeth et Marie-Adélaïde.

Les Représentants du Corps diplomatique accrédités à Luxembourg avaient pris place dans la grande nef de l'église. Parmi ceux-ci on notait la présence des diplomates suivants:

Saint-Siège:

S. Exc. R. Mgr. Ephrem Forni, Nonce Apostolique.
Mgr. Joseph Caprio, Conseiller.

France:

S. Exc. M. Pierre-Alfred Saffroy, Ambassadeur.
M. Pierre Le Nail, Secrétaire d'Ambassade.
M. Louis Pannier, Attaché d'Ambassade.
Le Colonel René Dewatre, B. E. M., Attaché militaire et de l'air.
M. Emile Vanheeghe, Attaché commercial.

Italie:

S. Exc. le Marquis Francesco Cavalletti di Oliveto Sabino, Ambassadeur.
M. Vincenzo Bolasco, 1er Secrétaire.

Belgique:

S. Exc. le Baron Poswick, Ambassadeur.
M. Raoul Dooreman, Conseiller d'Ambassade.
M. André Turine, Secrétaire d'Ambassade.
M. Germain Schlögel, Directeur de Chancellerie de 1re classe.

Etats-Unis d'Amérique:

S. Exc. M. Wiley T. Buchanan Jr., Ambassadeur.
Le Général Brig. William L. Hardick, Chef, Military Assistance Advisory Group.
M. Chris G. Petrow, 2e Secrétaire.
Le Colonel Paul A. Roy, Attaché de l'armée.
Le Lieutenant-Colonel James H. Curry, Attaché de l'air.
Le Colonel George F. Titus, Chef, Section Armée, Military Assistance Advisory Group.
M. John I. Kross, Attaché agricole.

Grande-Bretagne:

S. Exc. M. Malcolm Siborne Henderson, C. M. G., Ambassadeur.
M. C. M. Anderson, 1er Secrétaire.
Le Colonel W. L. Medlam, Attaché militaire.
Le Group-Captain P. W. Townsend, C. V. O., D. S. O., D. F. C., Attaché de l'air.
M. J. C. Petersen, 1er Secrétaire (commercial).
M. E. Barber, 1er Secrétaire (travail).

Pays-Bas:

S. Exc. le Jonkheer Eduard Teixeira de Mattos, Ambassadeur.
Le Colonel H. L. Van der Tuuk, Attaché militaire.
M. R. J. van Groningen, Attaché social.
Mlle C. J. de Roo van Alderwerelt, Attaché d'Ambassade.

Espagne.

S. Exc. le Comte de Casa Miranda, Ambassadeur.
M. Juan Duran-Loriga, 3e Secrétaire.
M. Pedro Sorela y del Corral, Comte de Nieva, Attaché commercial.

Portugal:

S. Exc. M. Eduardo Vieira Leitao, Ambassadeur.

Monaco:

S. Exc. M. Maurice Lozé, Ministre.
Le Comte Fernand d'Aillières, Conseiller.

Suède:

S. Exc. M. Gunnar de Reuterskiöld, Ministre.

Finlande:

S. Exc. M. Tapio Voionmaa, Ministre.

Suisse:

S. Exc. M. Henry Vallotton, Ministre.
M. Lucien Mossaz, 1er Secrétaire.

Norvège:

S. Exc. M. Otto Jakob Lange Kildal, Ministre.
M. Leif Edward Edwardsen, 2e Secrétaire.
Le Colonel Adolf Fredrik Munthe, Attaché militaire.

Israël:

S. Exc. M. Joseph Ariel, Ministre.

Autriche:

S. Exc. M. le Dr Martin Fuchs, Ambassadeur.
M. Heinz Laube, 1er Secrétaire.

Yougoslavie (République Populaire Fédérative).

S. Exc. M. Marijan Barisic, Ministre.
Le Lieutenant-Colonel Milenko Radovanov, Attaché militaire, naval et de l'air.

Canada.

S. Exc. M. Charles-Pierre Hébert, Ambassadeur.
Le Wing Commander E. L. Wurtele, C. D., Attaché militaire et de l'air.
M. D. W. Munro, 2e Secrétaire.
M. P. A. Bissonnette, 3e Secrétaire.
Mlle B. E. McGregor, Attaché.

Venezuela:

S. Exc. M. le Dr Ramon Hernandez-Ron, Ambassadeur.

M. François Dengis, Commissaire général du Venezuela à l'Exposition Internationale de Bruxelles 1958.

Turquie:

S. Exc. M. Bedri Tahir Saman, Ministre.

Argentine:

S. Exc. M. Guillermo A. Speroni, Ambassadeur.
M. Eduardo Echagüe, Conseiller.
Mlle Adriana Teresa Bo, 3e Secrétaire.

Indonésie:

S. Exc. M. Mohammad Razif, Ministre.
M. P. D. Leimena, 1er Secrétaire.
M. Raden Pandji Soegeng, 2e Secrétaire.

Iran:

S. Exc. M. S. Djalàleddine Teherany, Ambassadeur.

Inde:

S. Exc. M. Krishna K. Chettur, Ambassadeur.
M. Humayun Mirza, 1er Secrétaire.

Danemark:

S. Exc. M. Lars Pedersen Tillitse, Ministre.
M. H. H. Mathiesen, 1er Secrétaire.

Brésil:

S. Exc. M. Vasco Tristao Leitao da Cunha, Ambassadeur.
M. Oswaldo Tavares, Ministre, Consul général.
M. Mozart Gurgel Valente Jr., 1er Secrétaire.

Japon:

S. Exc. M. Ryuji Takeuchi, Ambassadeur.
M. Ryoko Ishikawa, 2e Secrétaire.

Tchécoslovaquie:

S. Exc. M. le Dr Frantisek Josif, Ministre.
M. Burkhart Skacel, 3e Secrétaire.

Hongrie:

S. Exc. M. Jozsef Kovacs, Ministre.
M. Nandor Horetzky, Conseiller commercial.

Egypte:

S. Exc. M. Ahmed Ramzy, Ambassadeur.

Allemagne (République Fédérale):

M. le Dr Dietrich Stœcker, Chargé d'Affaires a. i.
M. Udo Horstmann, 2e Secrétaire.
M. le Dr Franz-Josef Zens, Attaché agricole.

Chine:

M. R. H. Ouang, Ministre d'Ambassade, Chargé d'Affaires a. i.
M. Robert T. H. Yang, 3e Secrétaire.

Chili:

M. Sergio Mora, Chargé d'Affaires a. i.

Mexique:

M. le Dr Celestino Herrera Frimont, Chargé d'Affaires a. i.

Pologne:

M. Jozef Cywiak, Chargé d'Affaires a. i.
Le Major Franciszek Kusztelak, Attaché militaire, naval et de l'air.

Cuba:

M. Julio Kouri y Barreto, Chargé d'Affaires a. i.

Liban:

M. Albert Nassif, Chargé d'Affaires a. i.

U. R. S. S.:

M. Maxime Fédorovitch Koutchmine, Chargé d'Affaires a. i.
M. Nikolai Térentiévitch Fédorov, 1er Secrétaire.

Grèce:

M. Constantin Panayotakos, Chargé d'Affaires a. i.

Roumanie:

M. Cornel Vescan, Chargé d'Affaires a. i.

Irak:

M. Jalal Kamel Madhï, Chargé d'Affaires a. i.

La Maîtrise de la Cathédrale de Luxembourg exécuta le programme musical suivant sous la direction de M. l'Abbé Marcel Steinmetz: Paraphrase sur le « Wilhelmus », A. Leblanc; « Wilhelmus », arrangement J.-P. Beicht; O Salutaris, Ch. Gounod; Domine salvam fac, A. Leblanc; Te Deum (plain-chant); In the Domine (chœur), D. Heckmes; Tantum ergo, D. Heckmes; Ons Hémecht, A. Zinnen; Final en ré, A. Guilmant. Aux orgues Maître Albert Leblanc.

A l'issue de ce service solennel, 101 coups de canon furent tirés à la hauteur des « Trois Glands » en l'honneur de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse, tandis que devant le Palais la foule acclamait frénétiquement la Souveraine et les Membres de la Famille grand-ducale Qui apparurent au balcon. Les acclamations et les vivats furent particulièrement chaleureux, lorsque le Couple Princier Se présenta au balcon portant les deux enfants princiers, la Princesse Marie-Astrid et le petit Prince Henri.

A 13 heures, un déjeuner, présidé par M. Joseph Bech, Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères, fut offert au Casino de Luxembourg par le Gouvernement luxembourgeois en l'honneur des Représentants du Corps diplomatique.

Notons encore que de nombreuses réceptions eurent lieu au cours de ces journées de fête dans la Capitale. C'est ainsi que le 21 janvier, l'avant-veille de la Fête Nationale, le Président du Gouvernement et Mme Joseph Bech avaient invité à une réception qui eut lieu dans les salons rénovés du Ministère des Affaires Etrangères. Parmi la nombreuse assistance on remarquait les Représentants du Corps diplomatique, le Grand Maréchal de la Cour, les Membres du Gouvernement, les Présidents de la Chambre des Députés et du Conseil d'Etat, les personnalités de la Haute Autorité de la C. E. C. A., les Chefs

des Administrations de l'Etat, des représentants de l'Evêché, des représentants du Collège Echevinal et du Conseil communal de la Ville de Luxembourg, de la Force armée, de la Gendarmerie et de la Police ainsi que les personnalités de la vie industrielle, économique et financière.

Le même soir eut lieu à l'Hôtel Cravat une réception offerte par le Wing Commander E. L. Wurtele, Attaché militaire et de l'Air du Canada, assisté par le Major Fallardeau, Représentant du SHAPE auprès de la Force armée luxembourgeoise.

Dans la soirée du 22 janvier, des réceptions furent offertes par l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique et Mme Wiley T. Buchanan, dans les salons de l'Ambassade, par l'Ambassadeur de France, M. Pierre-Alfred Saffroy, à l'Ambassade de France, et par l'Ambassadeur de Grande-Bretagne et Mme Malcolm Siborne Henderson, dans les salons du Casino de Luxembourg.

Le 23 janvier, l'Ambassadeur de Belgique et la Baronne Poswick offrirent une réception dans les salons de leur résidence du Boulevard Royal.

*

L'Anniversaire de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse fut célébré dans tout le pays où des manifestations patriotiques, des concerts et des services religieux solennels réunissaient les habitants des villes et des villages.

Notons encore que LL. AA. RR. les Princesses Elisabeth et Marie-Adélaïde Se rendirent à Esch-sur-Alzette, le 22 janvier. Leurs Altesses Royales y furent reçues par le Maire de la Ville, M. Antoine Krier, entouré des membres du Conseil communal et du Collège échevinal. Les deux Princesses furent chaleureusement acclamées par la population eschoise lorsqu'Elles Se présentèrent au balcon de l'Hôtel de Ville d'où Elles ont pu suivre le passage du cortège des sociétés de la Ville avec retraite aux flambeaux.

Les diverses manifestations furent clôturées à Luxembourg, le 28 janvier, par un service religieux solennel célébré à la synagogue par M. Ch. Lehrmann, Rabbin de la Communauté israélite, en présence de M. Auguste Collart, Chambellan, Représentant la Cour grand-ducale, des Représentants du Corps diplomatique et des personnalités luxembourgeoises.

*

A l'Etranger, où le Luxembourg est représenté par des agents diplomatiques ou consulaires, l'Anniversaire de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse fut célébré avec éclat. Des services religieux solennels et des réceptions brillantes réunissaient les Représentants du Corps diplomatique et les plus hautes personnalités de la vie politique, administrative, culturelle et religieuse des divers pays.

Les Luxembourgeois à l'Etranger organisèrent également leurs traditionnelles soirées patriotiques pour célébrer la Fête Nationale. Ces manifestations ont connu partout un vif succès.

Visite officielle à Luxembourg de M. Kubitschek, Président de la République des Etats-Unis du Brésil

Avant de prendre officiellement possession de sa charge de Président de la République des Etats-Unis du Brésil, cérémonie fixée au 31 janvier 1956, M. Juscelino Kubitschek de Oliveira, Président élu, avait entrepris un voyage d'études et d'information dans les Capitales de différents pays. C'est ainsi qu'au début du mois de janvier, le Président se rendit avec sa suite à Washington, à New-York, à Amsterdam et à Londres.

De Londres, son périple devait l'amener à Luxembourg et d'ici à Bruxelles, Paris, Bonn, Rome, Madrid et Lisbonne.

Ce fut le 12 janvier que le Président Kubitschek, venant de Londres, arriva à bord d'un quadrimoteur spécial vers midi à l'aéroport de Luxembourg-Findel. Sur l'aire d'atterrissage devant l'aérogare, ornée de drapeaux aux couleurs brésiliennes et luxembourgeoises, la Compagnie de la Garde grand-ducale, ainsi que la Musique de la Garde rendirent les honneurs. A sa descente d'avion, le Président Kubitschek fut salué par M. Joseph Bech, Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères. En compagnie du Président du Gouvernement grand-ducal se trouvèrent S. Exc. M. Vasco Leitao da Cunha, Ambassadeur du Brésil à Luxembourg, M. Oswaldo Tavares, Consul Général du Brésil à Anvers, le Colonel Guill. Albrecht, Chef d'Etat-Major de l'Armée, le Professeur Joseph Petit, Chef du Service Information et Presse du Gouvernement, le Lieutenant-Colonel Joseph Gilson, Chef de la Gendarmerie grand-ducale, le Major Fallardeau, délégué permanent du SHAPE à Luxembourg.

La suite du Président Kubitschek était composée de hautes personnalités de la vie économique et culturelle du Brésil et d'un certain nombre de représentants de la presse brésilienne.

De l'aéroport, le Président Kubitschek se rendit avec sa suite et en compagnie de M. Joseph Bech, Président du Gouvernement, Ministre des

Affaires Etrangères, au Palais grand-ducal, où il fut reçu en audience par S. A. R. Madame la Grande-Duchesse. La Souveraine était entourée de LL. AA. RR. Monseigneur le Prince, Monseigneur le Grand-Duc héritier Jean et Madame la Grande-Duchesse héritière Joséphine-Charlotte, les Princesses Elisabeth et Marie-Adélaïde. Au cours de l'audience, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse daigna conférer au Président Juscelino Kubitschek de Oliveira les insignes de Chevalier de l'Ordre du Lion d'Or de la Maison de Nassau. Les personnalités de la suite du Président Kubitschek reçurent les distinctions honorifiques suivantes dans l'Ordre grand-ducal de la Couronne de Chêne:

Grand-Croix — S. Exc. M. Vasco Tristao Leitao da Cunha, Ambassadeur du Brésil;

Grand-Officier — M. Edmundo Penna Barbosa da Silva, Ministre plénipotentiaire, Chef du Département économique du Ministère des Relations extérieures; M. le Ministre Oswaldo Tavares, Consul Général du Brésil à Anvers;

Commandeur — M. Gumercindo de Oliveira, Député; M. Oswaldo Penido, Chef de Cabinet du Ministère de l'Intérieur; M. Roberto de Oliveira Campos, Conseiller d'Ambassade, Directeur de la Banque pour le Développement économique; M. Danton Jobim, Directeur du journal « Diario Carioca »;

Officier — le Colonel José Alberto Bittencourt; M. José Sette Camara Filho, Premier Secrétaire d'Ambassade; M. Carlos Calero Rodriguez, Premier Secrétaire d'Ambassade; M. Celso da Rocha Miranda, Industriel; M. Mozart Gurgel Valente Jr., Premier Secrétaire d'Ambassade.

Suite à l'audience, un déjeuner eut lieu au Palais grand-ducal en l'honneur du Président Juscelino Kubitschek de Oliveira et de sa suite. Du côté luxembourgeois, les personnalités suivantes prirent part à ce déjeuner: M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. Félix Welter, Président du Conseil d'Etat, M. Joseph Bech, Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères, M. Félix Chomé, Président du Conseil d'Administration de la S. A. ARBED, M. Léopold Bouvier, Directeur général de la S. A. ARBED, M. Charles Gonner, Directeur général adjoint de la S. A. ARBED, M. Guill Konsbruck, Chambellan e. s. e. de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse, M. le Grand Maréchal de la Cour et les suites de Leurs Altesses Royales.

Pendant ce temps, le Service de Presse du Gouvernement avait invité les représentants de la presse brésilienne ainsi que leurs collègues luxembourgeois à un déjeuner dans les salons du Casino. Parmi les invités se trouvaient M. Pierre Elvinger, Conseiller de Gouvernement au Ministère des Affaires Etrangères, ainsi que plusieurs ingénieurs de l'ARBED. Au dessert, M. Joseph Petit, Professeur, Chargé de la Direction du Service de Presse du Gouvernement, prit la parole pour saluer les hôtes étrangers et pour rappeler les relations existant entre le Brésil et le Grand-Duché de Luxembourg. Il mentionna l'odyssée des 150 familles luxembourgeoises qui se proposèrent en 1828 de chercher fortune au Brésil, mais qui échouèrent lamentablement, ainsi que les efforts et travaux du savant botaniste Edouard Luja, qui a étudié la faune et la flore brésilienne, de l'ingénieur des Ponts et Chaussées Richard, du Directeur de la Belgo-Mineira Louis Ensch et de tant d'autres Luxembourgeois qui ont passé leur vie au service de ce pays ami. M. Petit parla encore de l'accueil chaleureux qu'avaient trouvé au Brésil et dans ses principaux centres S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc héritier Jean lors de la dernière guerre mondiale et M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, lors de sa toute récente visite à l'occasion du Congrès Eucharistique Mondial de Rio de Janeiro.

Des toasts furent portés par le Professeur Joseph Petit, le Conseiller de Gouvernement Pierre Elvinger et par M. Jean Manzon, au nom des représentants de la presse brésilienne.

Vers 15.30 heures, le Président Juscelino Kubitschek de Oliveira et sa suite arrivèrent à nouveau à l'aéroport du Findel après avoir visité le Bassin Minier luxembourgeois et notamment la Ville d'Esch-sur-Alzette et ses usines sidérurgiques.

Avant de prendre place à bord de son avion spécial, le Président des Etats-Unis du Brésil eut un court entretien avec les représentants de la presse, au cours duquel il se montra très impressionné par son séjour à Luxembourg. M. Félix Chomé, Président du Conseil d'Administration de la S. A. ARBED souligna de son côté que l'idée foncière du Président Kubitschek était d'augmenter la productivité de son pays aux ressources immenses.

Après que la Compagnie de la Garde grand-ducale eut rendu les honneurs, le Président Juscelino Kubitschek de Oliveira prit congé de M. Joseph Bech, Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères, ainsi que des autres personnalités luxembourgeoises. Quelques minutes avant 16 heures, l'avion prit l'air en direction de Bruxelles.

De Bruxelles, S. Exc. M. Juscelino Kubitschek de Oliveira adressa le télégramme suivant à S. A. R. Madame la Grande-Duchesse:

« Je prie Votre Altesse Royale d'agréer l'expression de ma plus vive reconnaissance pour tant de preuves touchantes d'une hospitalité inoubliable. J'espère que Votre Altesse Royale ainsi que Monseigneur le Prince Félix daigneront nous rendre visite au Brésil, afin que nous puissions leur témoigner les sentiments d'inaltérable amitié qui unissent les peuples du Brésil et du Luxembourg. »

M. Joseph Bech, Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères, reçut de son côté le télégramme suivant:

« Je vous prie d'accepter et de bien vouloir transmettre au Gouvernement luxembourgeois l'expression de ma vive reconnaissance pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé ainsi que l'assurance des sentiments d'invariable amitié que porte le peuple brésilien au peuple luxembourgeois. »

Le Dixième Anniversaire du Comité Benelux

A l'occasion de son dixième anniversaire, la Section luxembourgeoise du Comité de Rapprochement Belgo-Néerlando-Luxembourgeois, appelé communément Comité Benelux, organisa le 18 février à Luxembourg une conférence de presse suivie d'une réception.

Au cours de cette conférence de presse, M. Nicolas Margue, Président du Comité Benelux, rappela les activités nombreuses du Comité au cours des dix années de son existence.

M. Margue souligna que, même dans le cadre plus vaste de l'intégration européenne, l'union économique des trois pays garderait sa raison d'être, ne fût-ce que pour donner un exemple des possibilités de coopération aux autres nations européennes. Il estima que le caractère principalement économique de Benelux devrait être maintenu et ne devrait jamais prendre une forme d'assimilation politique. Ainsi, poursuivit M. Margue, la commission parlementaire Benelux, dont la création est actuellement à l'étude, doit se limiter à des pouvoirs consultatifs. Il faut éviter qu'elle ne prenne un jour un caractère législatif.

Rappelons que la Section luxembourgeoise du Comité de Rapprochement Belgo-Néerlando-Luxembourgeois a été fondé le 19 février 1946 sous la présidence de M. Pierre Frieden.

A l'Assemblée Générale du 19 janvier 1949, M. Frieden, devenu Ministre de l'Education Nationale, démissionna et fut remplacé à la présidence par M. Nicolas Margue.

A l'heure actuelle, le Bureau national se compose de MM. Nicolas Margue, Président, Nicolas Braunshausen, Vice-Président, Alphonse Weicker, Vice-Président, François Huberty, Trésorier, Joseph Guill, Secrétaire Général, Fernand Lemmer, Secrétaire, et des membres MM. Arthur Calteux, Pierre Grégoire, Carlo Hemmer, Alphonse Huss, François Simon, Paul Weber.

Brièvement esquissée, la mission du Comité — dont il existe une section belge, néerlandaise et luxembourgeoise — consiste à promouvoir le rapprochement économique, culturel et humain entre les peuples de Benelux et à étudier par conséquent tous les problèmes que ce rapprochement peut poser. Les trois sections s'en acquittent dans un esprit réaliste, indépendant, et en ne perdant jamais de vue les intérêts particuliers de leur propre pays.

La variété et la complexité des problèmes que soulève l'union Benelux ont déterminé les trois sections à faire appel à des commissions spécialisées.

Ainsi la Section luxembourgeoise a créé, en recourant à une cinquantaine de personnalités indigènes compétentes, cinq commissions d'étude:

a) une commission d'étude économique et sociale: Président: M. Nic. Braunshausen, 1er Vice-Président: M. Alph. Weicker, 2e Vice-Président: M. Guill Konsbruck, Secrétaire: M. Carlo Hemmer.
b) une commission d'étude technique: Président: M. Aug. Wirion, Secrétaire: M. Pierre Hamer.
c) une commission d'étude touristique: Président: M. Fern. Lœsch, Secrétaire: M. Carlo Hemmer.
d) une commission d'étude culturelle: Président: M. Nic. Margue, Secrétaire: M. Pierre Grégoire.
e) une commission d'étude sportive: Président: M. Paul Schleimer, Secrétaire: M. René Bauler.

L'activité de ces commissions s'exerce, d'une part, vis-à-vis des Gouvernements, d'autre part vis-à-vis de l'opinion publique dans les trois pays.

Les Gouvernements sont régulièrement mis au courant des résolutions prises par les commissions, qui reflètent l'opinion des milieux directement intéressés.

L'opinion publique est touchée et influencée:

1° par les congrès organisés par le Comité Benelux, où des questions judicieusement choisies — en raison de leur intérêt particulier ou de leur actualité — sont débattues. Rappelons entre autres: le 3e Congrès Economique Benelux, organisé à Luxembourg en 1949; le 6e Congrès Economique Benelux, organisé à Luxembourg en 1952; le 9e Congrès Economique Benelux, organisé à Echternach en 1955; le 4e Congrès des Transports et du Tourisme, organisé à Diekirch en 1951.

2° par l'organe officiel du Comité, les « Nouvelles-Benelux-Nieuws », organe bimestriel d'information et de liaison, envoyé directement aux quelque 10.000 membres que le Comité Benelux compte actuellement dans les trois pays.

Réunion à Bruxelles des Six Ministres des Affaires Étrangères de la C. E. C. A.

Le 11 février 1956, les six Ministres des Affaires Etrangères des pays membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier se sont réunis dans la grande salle des commissions du Sénat, à Bruxelles, pour prendre connaissance des travaux des différents comités d'experts chargés par la Conférence de Messine du mois de juin 1955, d'étudier les moyens de « relancer » l'intégration européenne.

La délégation luxembourgeoise, présidée par M. Joseph Bech, Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères, était composée de M. Lambert Schaus, Ambassadeur à Bruxelles, M. Nicolas Hommel, Conseiller de Légation, Délégué permanent auprès de l'O. E. C. E., M. Georges Heisbourg, Conseiller de Légation, et M. Paul Reuter, Secrétaire de Légation.

Au cours de cette réunion, M. Paul-Henri Spaak, Ministre des Affaires Etrangères de Belgique, qui assumait la présidence des débats, fit un exposé sur les questions du marché économique commun et sur la coopération européenne dans le domaine de l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

Le communiqué suivant a été publié à l'issue de la réunion des Six:

« En sa qualité de président du comité intergouvernemental créé par la conférence de Messine, M. Spaak a présenté à ses collègues un rapport verbal sur les résultats des travaux accomplis par le comité.

Il a exposé les solutions qui pourraient être retenues pour servir de base à la rédaction du rapport final sur le marché commun et l'organisation européenne pour l'application pacifique de l'énergie nucléaire, en vue de l'établissement des traités prévus par la résolution de Messine.

En ce qui concerne l'établissement du marché commun, les ministres ont pris acte avec satisfaction de l'avancement des travaux. Ceux-ci ne se bornent pas à décrire les étapes et les procédures, par lesquelles les obstacles aux échanges seront éliminés en vue de la création d'une union douanière et moyennant les précautions indispensables. Ils prévoient la méthode d'harmonisation et de coordination des politiques économiques et sociales et d'un concours mutuel entre les gouvernements. Ils tendent enfin à favoriser la pleine utilisation des ressources européennes grâce à la création d'un fonds de réadaptation et d'un fonds d'investissement et à la libération progressive des mouvements de main-d'œuvres sous l'impulsion des institutions appropriées.

Les travaux du comité intergouvernemental ont confirmé la nécessité et l'urgence de créer une organisation européenne commune dans le domaine atomique.

Les experts proposent d'attribuer à cette organisation les fonctions suivantes: développer la recherche et les échanges d'informations, créer les installations communes nécessaires, assurer l'approvisionnement des industries en minerais et combustibles nucléaires, instaurer le libre échange des produits et équipements de l'industrie nucléaire, ainsi que la libre circulation des spécialistes.

L'orientation donnée aux travaux, tant dans le domaine du marché commun que dans le domaine de l'énergie nucléaire, a recueilli l'assentiment général.

Les ministres ont donné au comité intergouvernemental les directives nécessaires pour terminer dans les délais les plus brefs son rapport final.

Les ministres ont à nouveau affirmé que la politique de leur gouvernement tend non à un système autarcique, mais à la collaboration la plus étroite possible avec tous les Etats disposés à s'associer avec eux pour la poursuite des mêmes objectifs.

C'est dans cet esprit que les ministres ont examiné l'attitude de leur gouvernement à l'égard des travaux de l'O. E. C. E. Ils ont souligné que la détermination des Six d'établir entre eux des formes de collaboration plus étroites que celles employées par l'O. E. C. E. est parfaitement compatible avec les efforts poursuivis dans le cadre plus large de cette organisation.

Les ministres ont décidé de tenir leur prochaine réunion aussitôt après le dépôt du rapport final prévu pour le 15 mars 1956. »

Cérémonie en l'honneur du premier Contingent luxembourgeois en Corée

Le 4 février eut lieu, à la Caserne du Härebierg, à Diekirch, une cérémonie en l'honneur du premier contingent luxembourgeois pour la Corée.

Comme ce contingent n'existe plus en tant qu'unité dans notre Armée, il fut décidé de remettre la « Distinguished Unit Citation », consistant en une banderole bleue portant l'inscription « Hantagang Korea », au 4e Bataillon d'Infanterie.

Peu après l'arrivée de M. Pierre Werner, Ministre de la Force armée, accompagné du Colonel Guillaume Albrecht, Chef d'Etat-Major de l'Armée luxembourgeoise, l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à Luxembourg, S. Exc. M. Wiley T. Buchanan, en compagnie du Colonel Roy, Attaché militaire, fut salué aux accents de la musique de la Garde grand-ducale sous la direction du Capitaine Albert Thorn.

Après la revue des troupes, le Capitaine Fischbach lut la « Presidential Unit Citation » qui rappelle l'attitude courageuse des volontaires luxembourgeois en Corée lors des combats du 20 au 26 avril 1951 près de Hantagang. Voici le texte de la citation présidentielle:

« Le Bataillon belge et le Corps des Volontaires luxembourgeois pour la Corée, Détachement des Forces des Nations Unies en Corée, sont cités pour accomplissement exceptionnel de leurs missions et pour leur héroïsme remarquable dans leur action contre l'ennemi sur l'Imjin, près de Hantagang, en Corée, pendant la période du 20 au 26 avril 1951.

Les Luxembourgeois ont infligé à l'ennemi des pertes trente fois supérieures aux leurs par leur action agressive et courageuse contre les Communistes chinois. Pendant cette période, des forces ennemies considérables, appuyées par le feu de mitrailleuse, de mortier et d'artillerie, menèrent à plusieurs reprises des assauts furieux contre les positions du Détachement luxembourgeois, mais les vaillantes forces amies repoussèrent continuellement ces attaques fanatiques en infligeant des pertes considérables aux troupes ennemies. Lorsque les Communistes chinois parvinrent à occuper des positions menaçant les lignes de communication amies, les valeureuses troupes lancèrent des contre-attaques intrépides à la baïonnette. L'ennemi, surpris par la hardiesse de ces attaques, fut désorganisé et reflua en désordre. Sur ordre de l'autorité supérieure, le Bataillon belge et le Détachement luxembourgeois se replièrent finalement, évacuèrent leurs blessés, furent réapprovisionnés et demandèrent alors à être remis en ligne. Dès qu'ils avaient regagné le front, des hordes d'infanterie et de cavalerie furent observées se déplaçant vers le Sud. Quand l'ennemi se fut suffisamment approché, les forces amies déclenchèrent un feu de mortier écrasant, avec un résultat si dévastateur que le secteur fut jonché de tués. Les Communistes chinois continuant à faire avancer un nombre de troupes sans cesse accru, les troupes amies livrèrent avec intrépidité et succès des combats retardateurs qui permirent le retrait méthodique des unités voisines avec un minimum de pertes en hommes et en matériel. Le Détachement luxembourgeois déploya tant de bravoure, de résolution et d'esprit de corps en accomplissant sa mission dans des circonstances extrêmement difficiles et périlleuses qu'il doit être cité séparément et avant d'autres unités ayant participé à l'action. L'héroïsme extraordinaire dont les membres du Corps des Volontaires Luxembourgeois ont fait preuve au cours de cette période, constitue un grand honneur pour leur pays et pour eux-mêmes. »

S. Exc. M. Wiley Buchanan attacha ensuite la banderole au drapeau du 4e Bataillon d'Infanterie et remit à chacun des volontaires luxembourgeois l'emblème correspondant à la citation.

L'exécution des hymnes nationaux américain et luxembourgeois clôtura cette cérémonie militaire.

Nouvelles de la Cour

Le 5 janvier 1956, à l'occasion de l'Anniversaire de Naissance de S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc héritier, des listes d'inscription furent déposées au Palais à Luxembourg et au Château de Berg.

*

Le 11 janvier 1956, S. A. R. Monseigneur le Prince a reçu en audience le Général de Corps d'Armée Raymond Chomel, Commandant le 2e Corps d'Armée français.

*

Le même jour, S. A. R. Monseigneur le Prince a reçu en audience le Major-General Robert M. Lee, Commandant la 4th Allied Tactical Air Force et la 12th U. S. Air Force.

*

Le 12 janvier 1956, S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a reçu S. Exc. M. Juscelino Kubitschek de Oliveira, Président de la République des Etats-Unis du Brésil, et lui a remis les insignes de Chevalier de l'Ordre du Lion d'Or de la Maison de Nassau.

*

Le 16 janvier 1956, un communiqué du Département du Grand Maréchal de la Cour annonça que LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince Se rendront en visite officielle aux Pays-Bas du 5 au 8 juin 1956.

*

Le même jour, un communiqué du Département du Grand Maréchal de la Cour annonça que le Mariage de S. A. R. la Princesse Elisabeth avec S. A. S. le Prince François-Ferdinand de Hohenberg aura lieu en l'Eglise Cathédrale de Luxembourg mercredi, le 9 mai 1956.

*

Le 19 janvier 1956, S. A. R. Monseigneur le Prince a reçu en audience le Général d'Armée Carpentier, Commandant les Forces Terrestres Alliées Centre Europe, et lui a remis, au nom de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse, la Croix d'Honneur et de Mérite militaire en vermeil.

*

Le 23 janvier 1956, à l'occasion de l'Anniversaire de Naissance de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse, des listes d'inscription furent déposées au Palais à Luxembourg et au Château de Berg.

*

Le 22 janvier 1956, S. A. R. Monseigneur le Prince a reçu en audience le Général de Corps d'Armée Navereau, Gouverneur militaire de Metz, Commandant la 6e Région militaire, et lui a remis, au nom de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse, la Croix d'Honneur et de Mérite militaire en vermeil.

*

Le 2 février 1956, S. A. R. Monseigneur le Prince a reçu en audience le Révérend Père Riquet S. J.

*

Le 23 février 1956, S. A. R. Monseigneur le Prince a reçu en audience le Lieutenant-Général Léon W. Johnson, Représentant des Etats-Unis d'Amérique au Comité Militaire de l'OTAN.

Nouvelles diverses

Un communiqué du Ministère des Affaires Etrangères en date du 7 janvier 1956 annonce que le Gouvernement luxembourgeois et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne ont décidé d'élever leurs représentations diplomatiques à Bonn et à Luxembourg au rang d'Ambassades.

*

Le Lieutenant-Général Léon W. Johnson, United States Air Force, représentant désigné des Etats-Unis au Comité militaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et de son organisme exécutif (Groupe Permanent), est arrivé à Luxembourg, le 22 février, dans le cadre d'une série de visites qu'il rend actuellement aux pays membres de l'OTAN. Dans la soirée, M. le Président du Gouvernement et Madame Joseph Bech ont offert en l'honneur du Général et de Madame Johnson un dîner au Ministère des Affaires Etrangères. Y assistaient entre autres le Ministre de la Force Armée et Madame Werner, ainsi que le Chargé d'Affaires a. i. des Etats-Unis et Madame Christensen. Le Général Johnson et sa suite sont repartis le lendemain par avion pour Paris.

*

S. Exc. M. Bedri Tahir Saman †

S. Exc. M. Bedri Tahir Saman, Ministre de Turquie à Bruxelles, qui était accrédité à Luxembourg comme Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire, s'est tué dans un accident de voiture près de Bastogne, le 24 janvier, en rentrant à Bruxelles après avoir assisté aux céromonies organisées à Luxembourg à l'occasion de la Fête Nationale luxembourgeoise.

S. Exc. M. Lambert Schaus, Ambassadeur du Luxembourg à Bruxelles, a rendu visite au Chargé d'Affaires de Turquie à Bruxelles pour présenter les condoléances de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse et du Gouvernement luxembourgeois.

Les funérailles officielles du Ministre de Turquie à Bruxelles ont eu lieu le 30 janvier à

Bruxelles. La dépouille mortelle a été transportée ensuite par avion à Ankara.

*

Communauté Culturelle Européenne.

Les 13 et 14 janvier a eu lieu à Bruxelles, sous la présidence du Baron Nothomb, une Conférence internationale pour l'étude d'un projet de communauté européenne de culture, organisée sur l'initiative de l'« Intergroupe sénatorial des intérêts intellectuels ».

Parmi les personnalités étrangères invitées à cette conférence on remarquait du côté luxembourgeois M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, des Arts et Sciences, M. Jules Salentiny, Président de la Cour Supérieure de Justice, et M. Pierre Grégoire, Député.

La conférence a fixé les éléments d'un programme de Communauté culturelle et elle a adopté un texte de résolution qui sera envoyé aux divers gouvernements.

*

Le 31 janvier, M. Lambert Schaus, Ambassadeur du Luxembourg à Bruxelles, a prononcé une Conférence au Cercle Artistique et Littéraire de Gand, à l'initiative de la Section gantoise du Comité Benelux, sur le sujet suivant: « Le Luxembourg face aux problèmes de la coopération européenne ».

Parmi les personnalités qui assistaient à cette conférence, on remarquait M. de Schryver, Ministre d'Etat, M. Van de Winckele, Premier Président de la Cour d'Appel de Gand, M. Marien, Gouverneur de la Province, Mgr. Callewaert, Evêque de Gand, M. Merchiers, Bourgmestre de la Ville, ainsi que de nombreux sénateurs et députés et les Consuls des pays représentés à Gand.

*

La situation économique au Grand-Duché de Luxembourg.

Le Service d'études et de documentation du Ministère des Affaires Economiques a publié dans son bulletin économique une étude de la situation et des problèmes de l'économie luxembourgeoise au début de l'année 1956. En voici les principales conclusions:

Pour l'économie luxembourgeoise, l'essor qui a commencé vers le milieu de 1954 et qui s'est amplifié en 1955, est essentiellement imputable au niveau élevé de la demande extérieure de produits sidérurgiques, calculé sur la base 100 en 1937-1938. L'indice d'ensemble de la production industrielle a atteint 150 en 1955 contre 135 pour l'année précédente. La sidérurgie a battu un nouveau record de production; en acier brut, elle a fabriqué 3.225.330 tonnes contre 2.838.212 en 1954 et 3.077.021 en 1951, considérée jusqu'ici comme l'année de la plus forte activité.

En 1955, 10.205 ouvriers étrangers étaient occupés en moyenne dans l'industrie en général contre 8.796 en 1954.

Le revenu national a progressé, à en juger par les données chiffrées actuellement disponibles, de 13,4 milliards de francs en 1954 à quelque 14,4 milliards en 1955. Malgré l'importante expansion des affaires, l'indice du coût de la vie est resté stable. Sa moyenne s'établit à 123,25 contre 123,38 pour 1954. Les salaires de base n'ont guère changé. Le gain horaire moyen a gagné du terrain notamment à cause de l'augmentation des primes de production.

On ne se dissimule pas que des facteurs psychologiques et spéculatifs contribuent probablement à fausser la physionomie du marché. Mais les pronostics demeurent en général optimistes pour l'année 1956 au début de l'année en cours, la sidérurgie poursuit son extraordinaire activité. Toutefois, étant donné la grande sensibilité de l'économie luxembourgeoise, à la conjoncture mondiale, un revirement est toujours possible.

« Quoique le bilan de l'année écoulée soit excellent, nous ne pouvons pas rester sans appréhension quant à l'avenir », conclut le Service d'études, « quatre problèmes méritent notre attention particulière en ce début d'année: le plein emploi, les frais fixes, le vieillissement de la population luxembourgeoise et la réduction de la durée du travail. »

*

Les investissements dans la sidérurgie luxembourgeoise.

De 1952 à 1954, la part de la sidérurgie dans le montant total des investissements industriels au Luxembourg s'est élevé à 83 % pour les investissements bruts et à 91 % pour les investissements nets (c'est-à-dire réduction faite de l'amortissement), indique un rapport publié par le Service d'études et de documentation du Ministère des Affaires Economiques, qui ajoute: Il n'y a guère d'autres pays industrialisés où une seule branche industrielle réalise des investissements d'une telle importance par rapport au total des investissements industriels.

Les investissements bruts réalisés dans la sidérurgie durant les trois années sous revue ont atteint 3.905 millions de francs luxembourgeois sur un total de 4.730 millions. Le rapport signale cependant qu'étant donné les investissements importants effectués dans la sidérurgie de certains pays au cours des dix dernières années l'industrie sidérurgique luxembourgeoise a perdu une partie de l'avance qu'elle détenait sur ses concurrentes dans le domaine de la productivité.

Il souligne également la disproportion existant entre les parts respectives de la sidérurgie et des autres industries dans le montant des investissements globaux, et déclare à ce sujet: Les conséquences qui, du point de vue de la diversification de notre structure industrielle,

risquent de résulter à long terme de cette évolution, sont évidentes: accentuation du caractère mono-industriel de notre économie, par le renforcement de la position déjà prédominante de la sidérurgie, parallèlement à un affaiblissement de l'importance du secteur des petites et moyennes entreprises.

Les investissements bruts de la sidérurgie ont progressé de la manière suivante au cours des trois dernières années: 1.066 millions en 1952, 1.408 millions en 1953 et 1.431 millions en 1954.

Le rapport indique enfin que, pour l'ensemble des industries, la part de l'autofinancement s'élève, d'après les chiffres de 1954, à 94 %, ce qui montre la quasi-paralysie qui frappe le marché luxembourgeois des capitaux, du moins en ce qui concerne le financement des investissements industriels. Tandis que, dans certains secteurs, cette part de l'autofinancement descend jusqu'à 40 %, elle atteint 100 % pour la sidérurgie qui, pour financer son vaste programme d'investissements, n'a fait aucun appel aux capitaux étrangers.

*

Nouvelle liaison aérienne.

Au cours d'une réception offerte à l'Hôtel Brasseur, le 2 février, par M. J. P. G. Schmitz, Directeur régional de la Compagnie aérienne néerlandaise K. L. M., ce dernier a expliqué aux nombreux invités, parmi lesquels figuraient M. Victor Bodson, Ministre des Transports, et M. Paul Wilwertz, Commissaire Général aux Affaires Economiques, Membre du Gouvernement, que la K. L. M. ouvrira le 22 avril prochain une nouvelle liaison aérienne entre Amsterdam, Nice, Rome et Madrid avec escale à Luxembourg.

Les voyages vers Rome et Madrid se feront tous les lundis et vendredis, le retour aura lieu les mardis et les samedis.

*

Le 28 janvier a eu lieu, près de Metz, le banquet traditionnel de la Saint-François de Sales, organisé par l'Amicale de la Presse Mosellane. L'Association des Journalistes Luxembourgeois était représentée à ce banquet par son président, M. Armand Schleich.

*

Assemblée générale de l'Association des Journalistes Luxembourgeois.

L'Association des Journalistes Luxembourgeois s'est réunie en assemblée générale ordinaire à Luxembourg-Ville le 2 février 1956. Elle a désigné un nouveau Comité qui se compose comme suit: M. Marcel Fischbach (« Luxemburger Wort »), Président; M. Michel Dieschbourg (« Zeitung »), Vice-Président; M. Jean Kiefer, (« Revue »), Secrétaire-Trésorier. Le président sortant, M. Armand Schleich (« Meuse »), dont le mandat était venu à expiration, a été proclamé Président d'Honneur. Furent admis comme nouveaux membres: MM. Willy Muller et Paul Aschman, tous les deux de l'illustré hebdomadaire « Revue ».

*

60e anniversaire du Touring Club de Luxembourg.

C'est le 14 janvier 1896 que fut fondé le Touring Club de Luxembourg, qui est membre de l'Alliance Internationale de Tourisme. Le 7 avril 1956, le Comité Directeur de l'Alliance Internationale se réunira à Luxembourg pour fêter le 60e anniversaire du Touring Club de Luxembourg. Les festivités du mois d'avril réuniront à Luxembourg les délégués de 25 Touring Clubs de l'Alliance Internationale qui compte un total de 117 Clubs, représentant 18 millions de membres.

Rappelons que l'Alliance Internationale de Tourisme a elle-même été fondée à Luxembourg en 1898 et que son grand congrès aura lieu dans notre Capitale en 1958 à l'occasion du 60e anniversaire de l'Alliance.

*

A la grande exposition de « L'Art Libre » qui a eu lieu à Paris du 10 au 28 décembre 1955 et à laquelle étaient représentées 1245 œuvres de seize nations, l'artiste luxembourgeoise Josée Gloden a obtenu, d'un jury international, le Diplôme d'Honneur du Palais des Beaux-Arts de la Ville de Paris pour ses trois tableaux qu'elle y avait exposés.

*

Le sculpteur luxembourgeois Wenzel Profant était à l'honneur, à Lindau, lors d'une exposition de ses plastiques à l'« International Institute of Arts and Letters » de cette même ville. Cette exposition, qui devait durer initialement trois semaines, a été prolongée à cause du grand succès qu'elle a connue. Le directeur de l'Institut avait en outre invité notre compatriote à faire une conférence devant les élèves des écoles moyennes.

*

Un timbre-poste européen.

Invités par M. Bonnefous, Ministre français des P. T. T., les Ministres chargés des Postes et Télécommunications de la République fédérale d'Allemagne, de Belgique, d'Italie, de Luxembourg et des Pays-Bas s'étaient réunis à Paris, le 20 janvier, en présence d'un observateur de la Grande-Bretagne.

Au cours de cette réunion il a été décidé de procéder à l'émission d'un timbre-poste européen dès le mois de septembre 1956. Ce timbre sera émis simultanément dans les six pays de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. Son sujet symbolique sera une évocation de l'idée européenne.

Des groupes de travail prendront en outre contact afin d'étudier les améliorations à apporter dans les secteurs des télécommunications, des postes et des chèques postaux, dans le développement du téléphone semi-automatique et automatique entre les grandes villes européennes, dans les simplifications administratives dans les échanges postaux, dans l'organisation du travail et de la mécanisation des services des chèques postaux.

*

Enregistrement de chansons luxembourgeoises.

Depuis le début du mois de février on trouve dans le commerce un disque microsillon (33 tours), comprenant des chansons luxembourgeoises chantées par M. Paul Sontag. Parmi les chansons enregistrées sur ce disque on peut entendre d'un côté « Ech sin e gro'ssen Hexeméschter » et « Beschwierongsszén » de l'opérette « Mumm Se'ss » de Dicks, « Ons Arme' », de M. Lentz-Kahnt et de l'autre côté « D'Verlângeren » de Louis Petit, « Mein E'sleck » de W. Gœrgen-Thorn et « Bei dir » de W. Gœrgen-Hulsemann.

*

Comité National « Pro-Mozart ».

Le 27 janvier 1756, Wolfgang Amadeus Mozart naissait à Salzbourg. A l'occasion du deuxième centenaire de sa naissance, le monde entier célèbre le maître immortel. Durant toute une année, séances académiques, conférences, concerts, récitals, représentations théâtrales et émissions radiophoniques vont se succéder dans les divers pays et seront consacrés à l'œuvre de Mozart.

Pour souligner l'importance de l'année Mozart dans le Grand-Duché, un Comité National Luxembourgeois Pro-Mozart a été fondé sous le haut patronage de S. A. R. la Princesse Elisabeth. Parmi les membres d'honneur de ce Comité figurent M. Joseph Bech, Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères, M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, des Arts et Sciences, de nombreuses personnalités du monde musical et littéraire ainsi que de la vie publique et de l'enseignement.

Ce Comité a ouvert une liste de souscription dont le bénéfice sera versé au Mozarteum de Salzbourg. Les fonds ainsi recueillis dans les divers pays du monde permettront la publication d'une nouvelle édition des œuvres de Mozart, comprenant toutes celles connues à ce jour.

Le Comité National Luxembourgeois Pro-Mozart s'est également proposé de mieux faire connaître les œuvres de Mozart au public luxembourgeois et, dans ce but, il organisera une série de concerts et de manifestations consacrés à la musique de l'illustre compositeur.

*

Au cours d'un dîner intime à l'Ambassade de Belgique, le Baron Poswick a remis à M. Pierre Winter, Conseiller de Gouvernement au Ministère de l'Education Nationale et Membre de la Commission mixte de l'Accord culturel belgo-luxembourgeois, la Cravate de Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

Au cours d'une réception intime à l'Ambassade de Belgique, le Baron Poswick a remis à M. Fernand Koster, Secrétaire Général de la Bourse de Luxembourg et de l'Association des Banques et Banquiers, la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Au cours d'une réception intime à l'Ambassade de Belgique, le Baron Poswick a remis au Professeur Joseph Meyers, Conservateur du Musée, Maître de Conférences à l'Université de Liège et Membre de la Commission mixte de l'Accord culturel belgo-luxembourgeois, la Rosette d'Officier de l'Ordre de la Couronne.

Autour de Benelux

Réunion du Comité Interministériel de Benelux.

Le Comité de Ministres s'est réuni le 12 janvier 1956 au siège du Secrétariat Général de l'Union Douanière néerlando-belgo-luxembourgeoise, sous la présidence de M. Larock, Ministre du Commerce Extérieur de Belgique.

Y assistaient du côté luxembourgeois, M. Michel Rasquin, Ministre des Affaires Economiques, M. le Dr Emile Colling, Ministre de l'Agriculture, et M. Paul Wilwertz, Commissaire Général aux Affaires Economiques, Membre du Gouvernement.

D'après un communiqué publié à l'issue de la réunion, les points suivants ont été discutés:

1° Situation économique générale des pays de Benelux.

Les Ministres ont procédé à un échange de vues au sujet de la situation économique générale des pays de Benelux, sur base d'un rapport des experts.

Ils ont souligné le caractère satisfaisant de l'évolution dans le niveau respectif des salaires qui s'est produite pendant la période considérée.

Ils ont exprimé le souhait que les circonstances économiques et sociales existant dans les

trois pays n'apportent aucun élément de nature à modifier cette tendance au rapprochement.

2° Création d'une Commission de la Santé Publique.

Le Comité de Ministres a décidé d'instituer une Commission qui aura pour mandat d'assurer entre les trois pays une politique d'harmonisation en matière de santé publique et de réglementation sanitaire.

3° Traité de Travail.

Les Ministres ont examiné un projet de Traité de Travail visant la libre circulation des travailleurs à conclure entre les trois pays de Benelux. Ils ont décidé d'approuver ce Traité et de le soumettre aux Parlements en vue de sa ratification.

La date d'entrée en vigueur de ce Traité sera fixée ultérieurement, mais elle interviendra au plus tard à la date d'entrée en vigueur du Traité d'Union Economique.

Les Ministres compétents examineront, au cours d'une réunion spéciale, la procédure d'application dans les relations entre l'U. E. B. L. et les Pays-Bas, à titre de mesure transitoire, du système en vigueur dans l'U. E. B. L. en ce qui concerne la circulation des travailleurs.

4° Politique commerciale commune.

Les Ministres ont adopté les propositions des Présidents des Conseils tendant à consolider la liberté des échanges internes du Benelux qui existe actuellement dans les faits et à définir les mesures d'application de la politique commerciale commune vis-à-vis des pays tiers.

Ils ont décidé d'entreprendre, dès à présent, la négociation d'accords commerciaux communs avec les pays tiers. Dans ce but, ils ont chargé les Présidents des Conseils d'établir un programme de négociation d'accords commerciaux à conclure par Benelux.

5° Lait évaporé.

Les Ministres ont décidé de déférer à un Groupe Ministériel restreint la tâche de résoudre les difficultés surgies en matière des échanges intra-Benelux de lait évaporé.

6° Harmonisation des politiques agricoles.

Le même Groupe Ministériel restreint sera chargé de préciser le mandat de la Commission d'Harmonisation des Politiques agricoles.

Un Groupe de Travail supplémentaire au sein de cette Commission sera constitué pour l'étude de la possibilité de libération des échanges de certains produits déterminés.

7° Les Ministres ont décidé, en principe, qu'un pavillon Benelux serait érigé à l'Exposition de Bruxelles 1958.

*

Traité de Travail Benelux.

Le projet du Traité de Travail mentionné sous le point 3 du communiqué de la réunion du Comité de Ministres du 12 janvier a été élaboré par la Commission des questions sociales du Conseil de l'Union Economique Benelux, au sein de laquelle la délégation luxembourgeoise était conduite par M. Paul Wilwertz jusqu'à sa nomination comme membre du Gouvernement. Actuellement, la délégation luxembourgeoise est présidée par M. Gust van Werveke, Secrétaire général du Ministère du Travail.

Le Traité de Travail à intervenir tend à réaliser un marché commun du travail entre les trois pays de Benelux et à éliminer, dans chacun de ceux-ci, toute discrimination pouvant exister en matière de salaires et autres conditions de travail, afin d'aboutir à l'intérieur des frontières de la future Union Economique à un libre échange de la main-d'œuvre, susceptible de promouvoir le plein emploi. Le champ d'application du traité est limité à la main-d'œuvre salariée, à l'exception des marins, dont la situation devra être réglée par un protocole spécial entre la Belgique et les Pays-Bas, alors que le Luxembourg n'est pas intéressé aux questions afférentes. Jusqu'à présent, la matière formant l'objet du projet a été réglée par les Traités d'établissement et de travail conclus en 1933 entre les Pays-Bas, d'une part, la Belgique et le Luxembourg, d'autre part, ainsi que par le Traité de Travail, conclu en 1926 entre la Belgique et le Luxembourg. Pour autant qu'elles concernent la main-d'œuvre salariée, les dispositions de ces traités seront abrogées et remplacées par celles du traité Benelux à intervenir.

En vertu de la convention d'Union Economique entre la Belgique et le Luxembourg, les travailleurs des deux pays sont libérés dans chacun d'eux de l'obligation d'une autorisation de travail spéciale. La mesure transitoire, arrêtée par le Comité de Ministres lors de sa réunion du 12 janvier, étendra le même régime libéral aux travailleurs néerlandais à titre de réciprocité pour les travailleurs belges et luxembourgeois aux Pays-Bas.

*

L'exécution des décisions prises par le Comité de Ministres le 12 janvier à Bruxelles a fait l'objet principal de la réunion des Présidents des Conseils de l'Union Douanière néerlando-belgo-luxembourgeoise, qui a eu lieu à La Haye le 30 janvier.

A cette réunion, le Luxembourg était représenté par le Président de sa Délégation à l'Union Douanière, M. Albert Calmes, Ministre plénipotentiaire honoraire, assisté de M. le Dr Léon Molitor, Directeur de la Santé Publique, et M. Gust van Werveke, Secrétaire Général du Ministère du Travail.

Suivant une première décision ministérielle, une Commission de la Santé Publique sera instituée dans le cadre du Conseil de l'Union Economique. Elle aura pour mandat d'assurer entre les trois pays une politique de collaboration

étroite et d'harmonisation progressive en matière de santé publique et de réglementation sanitaire.

A leur réunion de La Haye, les Présidents des Conseils ont décidé d'établir dans la mesure nécessaire les méthodes de coordination du travail de la nouvelle commission avec les activités des autres organes de l'Union Douanière.

*

La Commission pénitentiaire Benelux.

La Commission pénitentiaire a tenu sa onzième réunion à Bois-le-Duc les 13 et 14 janvier. Cette Commission a été créée en 1950 pour promouvoir entre les services pénitentiaires des trois pays une coopération dans la rénovation du régime à appliquer aux condamnés. Cette Commission a décidé l'échange de chargés de cours pour l'éducation du personnel des prisons, ainsi que la rédaction d'un rapport sur l'évolution du régime pénitentiaire dans les pays de Benelux depuis la dernière guerre.

La Commission a étudié en détail le problème du régime le plus approprié pour les « jeunes adultes » frappés de peines de prison.

La Commission pénitentiaire Benelux se compose de six personnes. Le Luxembourg y est représenté par M. Ferd. Weiler, Conseiller de Gouvernement au Ministère de la Justice, et M. Léon Hengen, Administrateur des Etablissements pénitentiaires du Grand-Duché.

*

Le 3 mai 1955, une conférence interministérielle de Benelux décidait que l'harmonisation des politiques agricoles des trois pays serait réalisée endéans les sept années à venir, ceci afin de permettre la libre circulation des produits agricoles sur le marché commun, sous réserve toutefois d'une clause de sauvegarde « en vue d'éviter que des crises graves puissent se produire dans un secteur déterminé ».

Dans ce but, une Commission Benelux pour l'harmonisation des politiques agricoles a été instituée ayant pour mission de proposer annuellement le programme à suivre pour aboutir dans le délai prévu.

Le 2 février 1956, une conférence interministérielle restreinte s'est réunie à Bruxelles pour fixer les attributions de cette Commission.

Au cours de cette réunion, les Ministres se sont mis d'accord sur les deux points de l'ordre du jour, à savoir: le mandat à donner à la Commission tripartite qui devra faire rapport à la conférence pour le 15 mai. D'autre part, la question du lait évaporé, deuxième problème à l'ordre du jour, a également trouvé une solution. Il s'agissait de fixer le contingent d'importation de ce produit en Belgique. Toutefois, les chiffres arrêtés n'ont pas été rendus publics.

*

L'O. E. C. E. reconnaît le Benelux en matière de commerce extérieur.

Pour la première fois dans une Organisation Internationale, les trois pays du Benelux (Belgique - Pays-Bas - Luxembourg) sont considérés comme un seul pays dans un domaine essentiel de l'activité économique, celui des échanges intra-européens. Tel est le sens d'une décision récente de l'O. E. C. E. qui prévoit que désormais les obligations des pays membres en matière de libération des échanges seront remplies, en ce qui concerne la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg, par le moyen de mesures de libération adoptées en commun par ces trois pays.

Jusqu'à une date récente, ceux-ci prenaient des mesures séparées de libération des échanges et les décisions de l'O. E. C. E. en cette matière s'appliquaient à chacun d'eux. A l'occasion de l'exécution de la décision de l'Organisation du 14 janvier 1955, portant à 90 % le pourcentage global de libération obligatoire entre les pays membres, les pays du Benelux ont unifié leurs mesures de libération et présenté à l'O. E. C. E. une liste unique. Le pourcentage ainsi atteint par le Benelux est maintenant de 91,9 % pour l'ensemble de ses importations en provenance des autres pays membres.

Le Conseil de l'Organisation, constatant que l'adoption par les pays du Benelux de mesures communes de libération est le corollaire de la politique qu'ils suivent en vue de réaliser une union économique de plus en plus étroite, a décidé qu'à l'avenir ces pays seraient considérés, au regard des dispositions du Code de la Libération, comme une unité.

Cette unification fait du Benelux, dans le domaine du commerce extérieur, une des premières puissances commerciales du monde.

*

Démographie Benelux.

Le Bulletin trimestriel de statistique de l'Union douanière Benelux donne les chiffres suivants concernant la démographie des trois pays.

Au 31 décembre 1954, la population de Benelux s'élevait à 19.829.000 habitants, dont 8.841.000 pour la Belgique, 10.680.000 pour les Pays-Bas et 308.000 pour le Luxembourg.

Le taux des naissances vivantes par 1.000 habitants est de 19,3 pour le Benelux, grâce au chiffre élevé des Pays-Bas: 21,6. Le chiffre de la Belgique est de 16,7 et celui du Luxembourg de 15,4.

Le taux des décès pour 1.000 habitants est de 9,5 dans le Benelux, dont 11,9 pour la Belgique, 11,3 pour le Luxembourg et 7,5 pour les Pays-Bas.

L'accroissement naturel par 1.000 habitants au 1er janvier 1954 était de 9,9 pour le Bene-

lux, résultat qui est dû aux Pays-Bas dans une grande mesure puisqu'ils connaissent un accroissement de 14,1, alors que le chiffre de la Belgique est de 4,9 et celui du Luxembourg de 4.

La statistique des mariages donne un nombre de 8 pour 1.000 habitants dans le Benelux, moyenne qui est décomposée comme suit: 8,3 aux Pays-Bas, 7,7 en Belgique et 8,1 au Luxembourg.

Le taux d'accroissement naturel diminue légèrement d'année en année pour les Pays-Bas et la Belgique, tandis qu'il augmente pour le Luxembourg.

Le Mois en Luxembourg (mois de janvier)

4 janvier: L'Union Européenne des Fédéralistes de Luxembourg organise dans la salle des fêtes du nouveau Lycée de Jeunes Filles à Esch-sur-Alzette une manifestation européenne, au cours de laquelle M. Alfred Mozer, Secrétaire International du Parti néerlandais du Travail et Membre du Comité Central de l'Union Européenne des Fédéralistes, parle de « L'Europe entre l'Est et l'Ouest ».

Au « Carrefour » à Luxembourg, le R. P. G. Krettels fait une conférence ayant pour thème « La vraie jeunesse - son idéal et sa révolte ».

5 janvier: Les élèves du Lycée de Jeunes Filles d'Esch-sur-Alzette donnent leur première soirée théâtrale et musicale dans la salle des fêtes du Lycée. Au programme: Chants de la Chorale et deux pièces de théâtre: « Les Habits neufs de l'Empereur », jeu scénique d'après un conte de H. Christian Andersen, et « Treize à Table », comédie en trois actes de la vie parisienne.

6 janvier: Au cours d'une réunion qui a lieu dans un restaurant du centre de la Ville de Luxembourg, la « Revue », illustré luxembourgeois, fête son dixième anniversaire en présence de M. Benn Faber, Directeur de la « Revue », M. Joseph Petit, Professeur, Chargé de la Direction du Service Information et Presse du Gouvernement, du Dr Jean Bernard, Directeur du « Luxemburger Wort », de M. Armand Schleich, Président de l'Association des Journalistes Luxembourgeois, M. Carlo Hemmer, Directeur de l'hebdomadaire « d'Letzeburger Land », M. Victor Molitor, Directeur de la Loterie Nationale, des collaborateurs de la « Revue » et des journalistes luxembourgeois.

7 janvier: Dans les nouvelles salles de la Galerie Schram à Dudelange a lieu l'ouverture officielle de l'exposition montrant les œuvres de deux peintres luxembourgeois, Max Ersfeld et Jang Thill.

Les Galas Karsenty présentent au Théâtre Municipal de Luxembourg « Le Mari, la Femme et la Mort », comédie nouvelle d'André Roussin, avec Bernard Blier et Jacqueline Gauthier.

Dans la grande salle de la Foire Internationale de Luxembourg, Charles Trenet, dans son tour de chant, remporte un grand succès devant le public luxembourgeois.

8 janvier: Dans la grande salle de la Foire Internationale de Luxembourg, les Cosaques du Don de Serge Jaroff, de renommée mondiale, sont vivement applaudis par un nombreux public.

A la Chambre des Métiers à Luxembourg a lieu la cérémonie de la remise solennelle des diplômes de maîtrise à quelque 250 nouveaux maîtres artisans par S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc héritier. Parmi les nombreuses personnalités présentes on remarque entre autres M. Emile Reuter, Président de la Chambre des Députés, M. Pierre Frieden, Ministre de l'Education Nationale, M. Nicolas Biever, Ministre du Travail, M. Pierre Werner, Ministre des Finances, M. Paul Wilwertz, Commissaire Général aux Affaires Economiques, Membre du Gouvernement, M. Jean-Pierre Winter, Conseiller de Gouvernement, Président de la Commission gouvernementale des examens de maîtrise, M. Emile Hamilius, Député-Maire de la Ville de Luxembourg, et les directeurs des établissements d'enseignement.

10 janvier: Sous les auspices de la British-Luxembourg Society, la troupe anglaise « The English Players » présente au Théâtre Municipal de Luxembourg « The Bad Samaritan », pièce en trois actes de William Douglas Home. - Le même jour, l'Ambassadeur de Grande-Bretagne à Luxembourg et Mrs. Henderson organisent dans les salons de l'Ambassade une réception en l'honneur de la troupe anglaise « The English Players ». Parmi la nombreuse assistance on remarque des représentants du Corps diplomatique ainsi que des personnalités de la vie politique, culturelle et artistique de Luxembourg.

11 janvier: S. A. R. Madame la Grande-Duchesse héritière visite les orphelins de l'Hospice du Rham en compagnie de Mme Georges Reuter, Dame d'honneur honoraire.

12 janvier: Le Palais des Beaux-Arts de Bruxelles organise au Théâtre Municipal de

Luxembourg une soirée de ballet folklorique yougoslave avec le concours de l'Ensemble National de Danse et de Chant yougoslave « Lado ».

13 janvier: Dans le cadre de la quinzaine organisée par les Ministres de la Santé Publique, de la Famille et des Sports, le Dr Charles Jones parle devant le micro de Radio-Luxembourg sur « L'hygiène sportive ».

L'Association luxembourgeoise pour l'Utilisation pacifique de l'Energie atomique organise au Casino de Luxembourg une soirée de films destinés à faire connaître au public les secrets de l'énergie nucléaire. Cette série comprend les films suivants: « Notre Temps », « Les Principes de l'Electricité », « L'évolution de la Science », « A is for Atom », ainsi qu'une série de trois films sur l'« Atome au service de la Paix ».

La « Youth Section » de l'American-Luxembourg Society organise une conférence sur: « Les études secondaires et supérieures aux Etats-Unis ». Cette conférence est faite par quatre étudiants qui avaient passé chacun au moins une année d'études aux Etats-Unis.

14 janvier: Le « Salzburger Große Welttheater », comprenant 75 acteurs, parmi lesquels nous citons Attila Hörbiger, Lil Dagover, Hilde Weissner et Anna Dammann, interprète dans le grand hall de la Foire Internationale de Luxembourg « Das große Welttheater » de Hugo von Hofmannsthal. Les acteurs de l'ensemble sont reçus officiellement par la Municipalité de la Ville de Luxembourg au cours de leur séjour dans la Capitale. L'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne offre également une réception en leur honneur.

Le Ministère de l'Education Nationale invite à l'inauguration d'une exposition de gravures néerlandaises contemporaines, qui a lieu au Musée de l'Etat à Luxembourg.

15 janvier: Au Théâtre Municipal de Luxembourg, la Compagnie Jacques Fabbri, Prix Molière 1955, présente « Le Fantôme », comédie en cinq actes de Claude Santelli d'après Plaute.

Dans le nouveau bâtiment d'école à Wiltz a lieu le vernissage du 7e Salon de peinture doublé d'une exposition d'antiquités.

16 janvier: L'« Université Populaire Catholique » organise une conférence dans la grande salle du « Carrefour » faite par Mgr. J. Lamoot, Professeur à l'Université Catholique de Lille, Prélat de Sa Sainteté et Aumônier général de l'Union Mondiale des Organisations Féminines Catholiques, sur le sujet suivant: « Le Problème tragique de la faim dans le monde».

17 janvier: Au Théâtre Municipal de Luxembourg, le « Gastspiel der „Komödie" Basel » présente « Spiel im Schloß », comédie de Franz Molnar, avec Blanche Aubry, Léopold Biberti, Alfred Lohner.

17 janvier: Le « Trio Luxembourgeois » donne un concert de musique de chambre dans la salle des fêtes du Lycée de Jeunes Filles à Esch-sur-Alzette. Le programme comprend: « Trio en ré mineur » de Félix Mendelssohn; «Deux Arabesques» de Claude Debussy; «Trio pour piano, violon et violoncelle » de René Mertzig; « Trio en la » de Maurice Ravel.

18 janvier: A l'occasion de la sortie à Luxembourg du film « To Hell and Back » qui relate l'histoire d'Audie Murphy, le soldat le plus décoré de la seconde guerre mondiale, les dirigeants de l'Universal Film de Bruxelles déposent, au nom du héros du film, une couronne de fleurs sur la tombe du Général Patton au cimetière de Hamm. Cette simple cérémonie se déroule en présence de plusieurs personnalités. M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Capitale, dépose également à cette occasion une couronne de fleurs sur la tombe du Général au nom de la Ville de Luxembourg.

A la tribune des « Amitiés Françaises », Jean Laporte, organisateur des expéditions sur le Nil en 1950 et 1953, présente son film en couleurs sur « La première Descente du Nil ». Son exploit lui a valu en 1953 le Prix Louis Liotard, décerné annuellement par le Président de la République Française à la meilleure expédition où s'allient la recherche et le risque.

20 janvier: Le « Jeune Barreau » invite à une conférence au Palais de Justice à Luxembourg. M. Paul Orianne, Avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles, Professeur à l'Institut Supérieur Saint-Louis, y traite le sujet suivant: « Le passé et l'avenir des contrats de société ».

21 janvier: Les Galas Georges Herbert présentent au Théâtre Municipal de Luxembourg l'œuvre de H. Ibsen « Les Revenants » avec le concours de Mouloudji.

A Esch-sur-Alzette est inauguré le nouveau bâtiment de la Banque Générale du Luxembourg dans la rue de l'Alzette, en présence des autorités locales et de nombreuses personnalités du monde financier.

23 janvier: Le Luxembourg fête l'anniversaire de naissance de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse, Fête Nationale Luxembourgeoise.

A l'occasion de l'anniversaire de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse a lieu la vente traditionnelle, dans toutes les villes et localités du pays, des fleurettes au profit de la Ligue Luxembourgeoise contre la Tuberculose.

24 janvier: A la Cathédrale de Luxembourg est célébré un service religieux à la mémoire de

feu S. A. R. la Grande-Duchesse Marie-Adélaïde. Assistent à cette messe Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse, Monseigneur le Prince, Monseigneur le Grand-Duc héritier, Madame la Grande-Duchesse héritière et les Princesses Elisabeth et Marie-Adélaïde, accompagnées de S. Exc. M. Alfred Lœsch, Grand Maréchal de la Cour, de Mme Auguste Collart, Dame d'honneur, et des Capitaines N. J. Prussen et Germain Frantz, Aides de Camp. Dans le chœur ont pris place Mgr. Ephrem Forni, Nonce Apostolique, et Mgr. Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur de Luxembourg. Assistent également les Représentants du Corps diplomatique, le Président de la Chambre des Députés, le Président du Gouvernement, les Chefs des Administrations de l'Etat, des délégations de la Force Armée, de la Gendarmerie et de la Police ainsi qu'une foule nombreuse. — Après le Saint Sacrifice, l'assistance se rend à la Crypte Grand-Ducale où Leurs Altesses Royales et Leur suite se recueillent.

Les « Amis de la Grèce » invitent à une soirée cinématographique qui a lieu au Casino de Luxembourg. M. Walter Panos, Directeur de l'Office National du Tourisme Hellénique pour les pays Benelux, projette et commente plusieurs films en couleurs sur les différents aspects de la Grèce.

25 janvier: « Pour une Politique Européenne », tel est le titre d'une conférence faite par M. René Mayer, Président de la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, sous les auspices du Conseil National Luxembourgeois du Mouvement Européen, à l'occasion des « Journées Européennes ». Parmi la nombreuse assistance on remarque des Membres du Corps diplomatique accrédités à Luxembourg, le Président du Gouvernement luxembourgeois et le Ministre des Affaires Economiques ainsi que des personnalités de la vie publique. S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc héritier a daigné assister à la conférence.

S. A. R. Madame la Grande-Duchesse héritière, accompagnée de Mme Georges Reuter, Dame d'honneur honoraire, visite le Home pour Enfants de Sanem. Son Altesse Royale est reçue par M. Antoine Krier, Député-Maire de la Ville d'Esch-sur-Alzette, et par de nombreuses personnalités.

A Wiltz a lieu la consécration du nouvel autel de l'église paroissiale par Mgr. Léon Lommel, Evêque-Coadjuteur de Luxembourg. Cette cérémonie est suivie d'une messe pontificale, à laquelle assistent toutes les personnalités de la Ville.

Sous les auspices du Centre Culturel et d'Education populaire de Bonnevoie, le groupe de la chanson des « Amitiés Françaises » offre une soirée de chansons françaises dans la salle du nouveau Casino des Cheminots à Bonnevoie.

La « British-Luxembourg Society » invite à une « Soirée Mozart » qui a lieu dans le grand auditorium de Radio-Luxembourg. Ce concert symphonique est donné par l'Orchestre symphonique de Radio-Luxembourg, avec le concours du violoniste anglais Max Rostal.

26 janvier: Dans la salle du « Carrefour » à Luxembourg, Jeannette et Maurice Fiévet du Club des Explorateurs Français présentent, dans le cycle des conférences « Exploration du Monde », une séance intitulée: « Au Pays des Nègres Rouges ». Trois années passées au Nigéria leur permettent de montrer des films en couleurs inédits, intitulés: « Kano, Fille de Bagdad », « Les Bananas du Tchad » et « La Mascarade Macabre ».

Les « Amitiés Françaises » et les « Jeunesses Musicales » d'Echternach invitent à un récital de musique qui a lieu à la salle des fêtes du Lycée classique. Des œuvres de Bach, Mozart, Lœillet, Jolivet, Saint-Saëns, Liszt, Prokofieff, etc. sont interprétées par M. Gabriel Tacchino, pianiste, Premier Prix du Conservatoire de Paris, Deuxième Prix au Concours International de Genève, Jacques Le Trocquer, flûtiste, Premier Prix du Conservatoire de Paris, Premier Prix au Concours International de Varsovie, et Jacques Duhem, violoniste, Premier Prix du Conservatoire de Paris.

27 janvier: Dans le cadre des conférences organisées par l'Association Radio-Luxembourg, M. Wilhelm Winkler, Ingénieur de la C. Lorenz S. A. de Stuttgart, parle, dans la salle des conférences du Café de Commerce à Luxembourg, sur le sujet suivant: « La technique moderne des téléscripteurs ».

En présence de S. A. R. Madame la Grande-Duchesse est présenté au Cinéma Eldorado à Luxembourg un film sur l'aéroport de Luxembourg, réalisé par M. Philippe Schneider, sous les auspices du Ministère des Transports.

28 janvier: La section d'Echternach « Young Friends of Britain » invite à une soirée musicale et théâtrale organisée dans la salle des fêtes des écoles primaires d'Echternach dans le but de familiariser le public avec la culture anglaise. S. Exc. l'Ambassadeur de Grande-Bretagne à Luxembourg et Mrs. Henderson ainsi que les membres de l'Ambassade britannique assistent à cette soirée.

La section de Dudelange des « Amitiés Françaises » organise dans leur ville une soirée de chansons françaises avec le concours du Groupe de la Chanson française de Luxembourg.

Au Théâtre Municipal de Luxembourg, récital par les chansonniers «Les Frères Jacques» dans leur nouveau répertoire.

29 janvier: A l'occasion de la commémoration du bicentenaire de la naissance de W. A. Mozart, la Musique de la Garde grand-ducale donne un concert dont le programme est composé exclusivement d'œuvres de Mozart. Ce concert est donné sous les auspices du Comité national luxembourgeois Pro-Mozart.

30 janvier: «Les méthodes de l'éducation sociale à l'école», tel est le sujet d'une conférence faite par le professeur Richard au Cercle Pédagogique Catholique.

Au Théâtre Municipal de Luxembourg, le Théâtre National de Belgique présente la création française «Troïlus et Cressida», comédie de William Shakespeare.

Au nouveau hall de la Foire Internationale de Luxembourg a lieu un grand spectacle de music-hall avec Luis Mariano, accompagné au piano par Maurice Darnell avec son nouveau répertoire 1956; Lewis Carr avec son orchestre de dix musiciens; Bob Boudart, caricaturiste-humoriste; Fred Orbeck, fantaisiste parisien; André Simon, nouvelle vedette de la radio et de la télévision; Alexandro, attraction internationale.

Le Mois en Luxembourg (mois de février)

1er février: Les «Amitiés Françaises» organisent, au Théâtre Municipal de Luxembourg, une conférence faite par le R. P. Michel Riquet, de la Compagnie de Jésus. Le sujet choisi par le R. V. Riquet est le suivant: «Sur la Terre comme au Ciel, les Jésuites fondateurs de républiques». A l'issue de la conférence, une réception est offerte à l'Ambassade de France par S. Exc. M. Pierre Saffroy.

Le R. P. Krettels fait au «Volkshaus» une causerie sur «Le Grand Meaulnes».

La Chorale municipale de Diekirch «Sængerbond» organise une soirée de musique de chambre avec le concours de trois solistes français, tous premiers prix du Conservatoire de Paris. Au programme figurent des œuvres de Bach, Mozart, Gabriel Fauré, Saint-Saëns, Liszt, Prokofieff, etc.

2 février: A la tribune de la «British-Luxembourg Society», le lieutenant Ludovic Kennedy, R.N.V.R., fait une conférence en langue anglaise sur l'«Amiral Nelson», dont on vient de célébrer en Grande-Bretagne le 150e anniversaire de sa grande victoire de Trafalgar.

Comme tous les ans, les anciens prisonniers politiques de Sachsenhausen commémorent la mémoire de leurs camarades morts pour la patrie. Une messe est célébrée en l'église du Sacré-Cœur à Luxembourg. Ensuite, une cérémonie a lieu devant le monument de la Caserne du Saint-Esprit où une gerbe de fleurs est déposée.

3 février: Au Palais de Justice a lieu une conférence du Jeune Barreau faite par M. Battifol, professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Paris, qui traite le sujet suivant: «Le divorce en droit international privé».

Les «Amis de l'Histoire» organisent une conférence faite par M. le professeur Alphonse Sprunck, Directeur de la Bibliothèque Nationale, sur: «Seigneurs et Manants dans le Luxembourg au 18e siècle».

6 février: Au Casino de Luxembourg, Mlle M. Wester, professeur au Lycée de Jeunes Filles, fait une conférence sur Simone de Beauvoir, auteur de romans, de pièces de théâtre et d'essais. On se souvient que le dernier livre de Simone de Beauvoir, «Les Mandarins», a valu à l'auteur le Prix Goncourt 1955. Cette conférence est organisée par le Centre Culturel et d'Education Populaire.

Les «Amitiés Françaises» d'Echternach organisent une conférence dans la salle des fêtes du Lycée classique, faite par M. Raymond Duguet. Le conférencier présente à l'assistance une étude de la vie du Père de Foucauld et illustre la conférence de nombreuses diapositives.

7 février: M. Robert Flacelière, professeur à la Sorbonne, fait à la tribune des «Amis de la Grèce» une conférence, illustrée de nombreuses projections, sur l'un des grands centres religieux et spirituels de la Grèce antique, l'Oracle de Delphes.

8 février: Dans la grande salle de la Chambre de Commerce à Luxembourg, M. Paul Weber, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce, fait une causerie sur son voyage à Tokio, à l'occasion du Congrès de la Chambre Internationale. La causerie est accompagnée d'un film sur le Japon.

L'Association Luxembourgeoise pour l'Utilisation Pacifique de l'Energie Atomique (ALUPA) invite à une conférence faite au Casino de Luxembourg par M. Omer Goehe, professeur à l'Institut de Physique Appliquée

de l'Université Libre de Bruxelles, sur l'« Energie nucléaire, phénomènes fondamentaux, techniques expérimentales de recherche et applications ».

9 février: « Pour une politique active en faveur de l'Artisanat et du Commerce », tel est le sujet de la conférence que le Comte A. d'Alcantara, Secrétaire Général adjoint du Conseil Central de l'Economie Belge et Vice-Président de l'Institut d'Etude Economique et Sociale des Classes Moyennes, fait dans le cycle des conférences organisées par la Commission de Rationalisation de la Chambre des Métiers.

Le Théâtre Municipal de Luxembourg présente Gustav Frœhlich et Anne-Marie Blanc dans « Candida », comédie de Bernard Shaw.

10 février: Dans le cadre des conférences organisées par les Ministères de la Santé Publique, de la Famille et des Sports, M. Paul Nœsen, Instituteur, parle sur les antennes de Radio-Luxembourg sur « Commentaires au sujet des contes d'aventures pour la jeunesse ».

Les « Jeunesses Musicales » organisent un concert symphonique dans le grand hall de la Foire Internationale de Luxembourg. Au programme le Concerto pour piano et orchestre d'André Jolivet. Soliste: Philippe Entremont.

11 février: La « Jeunesse Etudiante Catholique » donne une soirée théâtrale dans la grande salle du « Carrefour ». Au programme «d'Freschen um Comptoir » d'après « Les plaisirs du hasard » de René Benjamin.

13 février: A la tribune des « Infirmières et Assistantes Diplômées », le professeur Gaston Schaber fait une conférence sur le sujet suivant: « Problèmes d'observations psychologiques ».

14 février: Les Galas France-Monde-Productions présentent, au Théâtre Municipal de Luxembourg, Robert Lamoureux dans « La Manière Forte », comédie de Jacques Deval.

15 février: Au Musée de l'Etat à Luxembourg a lieu, en présence de S. Exc. M. l'Ambassadeur d'Italie, de plusieurs membres du Corps diplomatique, de M. Pierre Frieden, Ministre des Arts et Sciences, et de nombreuses personnalités luxembourgeoises, l'inauguration d'une exposition de céramiques de Pesaro. Cette exposition est organisée par le Ministère des Arts et Sciences avec le concours de l'Association des « Amitiés Italo-Luxembourgeoises ». L'exposition comporte quelques centaines de pièces (vases, coupes, tasses, figurines, etc.).

16 février: Au cours d'une soirée organisée dans la grande salle des fêtes de l'Athénée par les « Jeunesses Fédéralistes », Silvia Monfort lit des extraits de Shakespeare, Racine, Kleist, Strindberg, Lorca et Ugo Betti.

« L'application des rayons ultra-rouges au dosage de l'oxyde de carbone », tel est le sujet d'une conférence faite par le Dr Luft, Attaché à l'Office National d'Etudes et de Recherches à Châtillon-sous-Bagneux (Seine), à la tribune des Associations réunies des Architectes, Ingénieurs et Industriels.

17 février: Le Bureau de la Chambre des Députés invitent les parlementaires luxembourgeois à une séance cinématographique au Cinéma de la Cour, au cours de laquelle est projeté le film sur le voyage en U. R. S. S. de notre délégation parlementaire. De nombreux représentants du Corps diplomatique ainsi que plusieurs Ministres luxembourgeois assistent à cette séance qui est suivie d'une réception offerte par le Bureau et les Membres de la Chambre.

Dans le cadre de l'Université Populaire Catholique, M. Joseph Gœdert, professeur à l'Athénée de Luxembourg, fait une conférence dans la grande salle du « Carrefour » sur: « Mgr. Laurent, Vicaire Apostolique de Luxembourg, et le conflit des pouvoirs temporel et spirituel ».

Dans le cycle des conférences organisées par la Commission de Rationalisation de la Chambre des Métiers, M. Konrad Gatz de Munich parle sur le sujet: « Les nouvelles tendances concernant l'harmonie des couleurs et des formes en matière de construction et leurs effets sur les métiers ».

18 février: La section luxembourgeoise du Comité de Rapprochement Benelux, qui fut fondée le 19 février 1946, tient une réunion dans les salons de l'Hôtel Brasseur à Luxembourg pour fêter son dixième anniversaire.

Le Dr Emile Colling, Ministre de la Santé Publique, offre une réception au Casino de Luxembourg en l'honneur de 34 jeunes médecins luxembourgeois promus ces deux dernières années. De nombreux représentants du monde médical assistent à cette réception.

Les Galas Georges Herbert présentent au Théâtre Municipal de Luxembourg « L'Amour des Quatre Colonels », comédie de Peter Ustinov, avec ses créateurs Jean-Pierre Grenier et Olivier Hussenot.

20 février: Les « Jeunesses Musicales » invitent à un récital au grand studio de Radio-Luxembourg par le pianiste brésilien José Franco, qui joue des œuvres de Bach, Beethoven, Brahms, Liszt, Guarneri, Villa Lobos.

21 février: « Souvenirs de mes voyages au Congo », tel est le sujet de la conférence organisée par l'Union Royale Belge au Casino de Luxembourg et qui est faite par Stany, connu par ses livres, ses reportages et ses émissions à Radio-Luxembourg.

Les « Amitiés Françaises » d'Esch-sur-Alzette présentent à l'Ecole Professionnelle un

film en couleurs intitulé: « L'Empire des Incas », réalisé par la troisième expédition de l'Equipe Marquette qui a passé six mois dans la Cordillère des Andes et sur les hauts plateaux péruviens. Le film est présenté et commenté par M. Jean Raspail, chef de l'expédition.

23 février: La Société Anonyme du Casino de Luxembourg invite à une grande soirée de danses folkloriques donnée par « Les Farandoleurs de Provence » et « Les Ballets Espalnols ».

Le Syndicat d'Initiative de la Ville de Dudelange et le Comité de l'« American-Luxembourg Society » organisent une conférence faite dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville par M. John L. Brown, attaché culturel à l'Ambassade des Etats-Unis à Bruxelles, qui traite le sujet suivant: « Evocation de la vie très parisienne du Dr Franklin, premier Ambassadeur américain en France ». La conférence est suivie d'un film documentaire sur la vie de Benjamin Franklin.

Les « Amitiés Françaises » d'Echternach invitent à une conférence faite par M. Joseph Emile Muller, du Musée de l'Etat, sur: « La sculpture au moyen âge ». Des projections lumineuses montrent des reliefs et des statues qui ornent les Cathédrales de Vézelay, Chartres, Paris, Amiens, Reims, Strasbourg, etc.

A la tribune de la « Société des Naturalistes Luxembourgeois », M. Jean Stork, professeur, fait une conférence sur: « La réaction nucléaire en chaîne et la pile atomique ».

24 février: Dans le cadre des manifestations organisées par l'American-Luxembourg Society » à l'occasion de la commémoration du 250e anniversaire de la naissance de Benjamin Franklin, M. John L. Brown, Attaché culturel à l'Ambassade des Etats-Unis à Bruxelles, fait une conférence au Casino de Luxembourg sur le sujet: « Humour and the American film ». La conférence est illustrée par des films humoristiques datant de la première période de l'art cinématographique.

Dans le cadre de la « Quinzaine de Conférences », organisée par les Ministères de la Santé Publique, de la Famille et des Sports, le Dr Charles Jones parle sur les antennes de Radio-Luxembourg sur: « La Femme et les Sports ».

25 février: Dans le cycle des conférences organisées par la Commission de Rationalisation de la Chambre des Métiers, M. A. Zimmermann, Ingénieur de la Société « Studiengemeinschaft Licht », fait deux conférences sur: « La lumière et la couleur dans la maison » et « La technique moderne d'éclairage ».

Les « Amitiés Françaises » de Dudelange invitent à une grande représentation théâtrale qu'elles organisent à la maison syndicale avec le concours des « Compagnons de la Scène » sous la direction du Professeur Eugène Heinen. Au programme: « Celui qui vivait sa mort », drame en un acte de Marcel Achard, « D'Kirmesgäscht », comédie en un acte de Dicks.

26 février: Les anciens détenus du camp de concentration de Hinzert commémorent le souvenir de 23 de leurs camarades fusillés le 25 février 1944. A cette occasion, un service religieux est célébré par M. le Chanoine Jules Jost, ancien déporté, dans la Chapelle du Glacis.

27 février: Le Grand Théâtre de Nancy présente au Théâtre Municipal de Luxembourg « Les Noces de Jeannette », opéra-comique de Victor Massé, et « Le Jongleur de Notre-Dame », opéra-comique en trois actes de Jules Massenet, avec Jean Kapocci, de la Scala de Milan, Colette Muzart, Louis Noguera et Pierre Froumenty, du Théâtre National de l'Opéra.

29 février: Au cours d'une soirée organisée au Casino de Luxembourg par les médecins amis de l'Inde et par la succursale luxembourgeoise de la Compagnie des Wagons-Lits, les médecins luxembourgeois, qui avaient fait en octobre dernier un grand voyage d'études aux Indes et au Cachemire, montrent un film réalisé par le Dr Charles Jones sur ce voyage d'études.

IMP P LINDEN LUXEMBG